

Numéro spécial
Assemblée Générale
2010

ALLIANCE FRANCOPHONE

Lettre franco phone



L'ALLIANCE FRANCOPHONE PRESENTE DANS 99 PAYS SUR CINQ CONTINENTS ...

Responsabilité

Stéphane Hessel, Président d'honneur.

Je voudrais insister rapidement auprès de vous sur la notion de responsabilité. Nous ne savons pas toujours combien ceux qui ne parlent pas encore le français peuvent être amenés à utiliser cette langue pour exprimer ce qu'ils ont de plus important à dire, c'est là qu'une langue montre sa valeur, son utilité.

La langue française, par tout ce qu'elle porte depuis de nombreux siècles, est un instrument incomparable. J'en ai fait bien souvent l'expérience dans les conférences internationales où, à mon grand regret, la langue anglaise prédomine à un point tel que les Français qui s'y trouvent osent à peine utiliser leur langue pensant qu'ils se feront mieux comprendre s'ils utilisent cette langue internationale qu'est l'anglais, alors que ça ne fait qu'affadir leur discours.

La langue française a ceci de merveilleux pour quelqu'un qui, comme moi né Allemand, né à Berlin, ai commencé à apprendre la langue française à partir de l'âge de sept ans seulement.

L'entrée dans cette langue offre quelque chose qu'à mon sens aucune autre langue ne donne. J'ai beaucoup de respect pour les grandes langues, pour le chinois, le japonais, les langues qu'on parle en Inde, les langues de l'Europe, mais il y a vraiment dans notre langue quelque chose qui lui permet d'articuler avec exactitude une pensée, de la décrire dans ce qu'elle a de singulier, de lui donner comme arrière plan toutes les occasions où elle a déjà été utilisée.

Pour ne pas prolonger plus qu'il est de raison cette intervention car elle n'est que le début d'une journée dont je suis sûr qu'elle vous fera connaître beaucoup d'aspects de l'Alliance Francophone et qui nous fera penser aussi au Secrétaire général de l'OIF, Abdou Diouf pour lequel nous avons un respect très réel, je voudrais me borner à vous donner deux exemples d'utilisation de la langue française en poésie.

Vous le savez je suis un fana - fana ce n'est pas très français ça (on devrait dire fanatique), mais je préfère fana -, je suis un fana de la poésie, et je vous propose deux exemples de





NUMÉRO SPÉCIAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2010

l'utilisation de cette langue pour la poésie. Le premier naturellement c'est François Villon. Ça dure un peu mais pas très longtemps, « La Ballade des Pendus ». Vous allez voir comme c'est un beau poème.

Ballade des pendus

*Frères humains qui après nous vivez,
N'ayez pas vos coeurs durcis à notre égard*

*Car si vous avez pitié de nous,
pauvres,
Dieu aura plus tôt miséricorde de vous*

*Vous nous voyez attachés ici, cinq,
six :*

*Quant à notre chair, que nous avons
trop nourrie,*

*Elle est depuis longtemps dévorée et
pourrie,*

*Et nous, les os, devenons cendre et
poussière,*

*De notre malheur que personne ne se
moque,*

*Mais priez Dieu que tous nous veuille
absoudre !*

*Si nous vous appelons frères, vous
n'en devez*

*Avoir dédain, bien que nous ayons été
tués*

*Par justice. Toutefois vous savez
Que tous les hommes n'ont pas*

*l'esprit bien rassis,
Excusez-nous, puisque nous sommes*

trépassés,

*Auprès du fils de la Vierge Marie,
De façon que sa grâce ne soit pas*

tarie pour nous,

*Et qu'il nous préserve de la foudre
infernale.*

*Nous sommes morts, que personne ne
nous tourmente,*

*Mais priez Dieu que tous nous veuille
absoudre !*

*La pluie nous a lessivés et lavés
Et le soleil nous a séchés et noircis,*

*Pies, corbeaux nous ont crevé les
yeux,*

*Et arraché la barbe et les sourcils,
Jamais un seul instant nous ne*

sommes assis ;

De ci de là, selon que le vent tourne,

Il ne cesse de nous balloter à son gré,

*Plus becquetées d'oiseaux que dès à
coudre.*

*Ne soyez donc de notre confrérie,
Mais priez Dieu que tous nous veuille
absoudre !*

*Prince Jésus qui a puissance sur
tous,*

*Fais que l'enfer n'ait sur nous aucun
pouvoir :*

*N'ayons rien à faire ou à solder avec
lui.*

*Hommes, ici pas de plaisanterie,
Mais priez Dieu que tous nous veuille
absoudre.*

Voilà pour François Villon et si vous avez encore un peu de patience, j'en viens à mon préféré, Guillaume Apollinaire et de lui quelque chose qui nous réunit ici à Paris et qui s'appelle

« *Le Pont Mirabeau* ».

*Sous le pont Mirabeau coule la Seine
Et nos amours*

Faut-il qu'il m'en souvienne

La joie venait toujours après la peine.

Vienne la nuit sonne l'heure

Les jours s'en vont je demeure

*Les mains dans les mains restons face
à face*

Tandis que sous

Le pont de nos bras passe

Des éternels regards l'onde si lasse

Vienne la nuit sonne l'heure

Les jours s'en vont je demeure

L'amour s'en va comme cette eau

courante

L'amour s'en va

Comme la vie est lente

Et comme l'Espérance est violente

Vienne la nuit sonne l'heure

Les jours s'en vont je demeure

Passent les jours et passent les

semaines

Ni temps passé

Ni les amours reviennent

Sous le pont Mirabeau coule la Seine

Vienne la nuit sonne l'heure

Les jours s'en vont je demeure.

Guillaume Apollinaire (alcools)

Intervention d'ou Président International

Déjà 20 ans !!!

Qui aurait pu croire que l'improbable initiative de trois aventuriers idéalistes, Leïla Hawari, Jean Bertho qui est l'inventeur de notre nom, et moi-même, celle de défendre et promouvoir les valeurs francophones à travers le monde, aurait duré aussi longtemps et que ce pari, aussi exigeant que fou, serait couronné par la reconnaissance internationale de 99 pays et par celle du prestigieux IIPP ?

Rien de tout cela n'aurait pu être sans la présence à nos côtés de Pierre Messmer, qui fonda nos objectifs, nous imposa sa rigueur et ses exigences d'excellence.

Rien de tout cela n'aurait été viable sans les appuis moraux de femmes et d'hommes qui, à travers le monde, ont incarné et incarnent les valeurs de solidarité, de justice, d'égalité, de liberté et de fraternité auxquelles nous sommes tant attachés !

Rien de tout cela n'aurait été possible sans l'engagement de tous les instants de plus de 50 000 personnes à travers le monde.

Rien de tout cela n'aurait été réalisable sans une équipe, celle du Conseil d'Administration, qui constitue, certes le noyau dur de l'Alliance Francophone, mais aussi une véritable famille !

Je voudrais ce matin rendre hommage à tous les membres de ce Conseil et tout particulièrement à deux d'entre eux, Charles Zorgbibe notre vice-président et Patrick Jaquin notre Secrétaire Général qui n'ont ménagé ni leur temps, ni leur énergie pour faire de cette réunion un succès !

Nous avons su, en 20 ans, tisser un réseau d'amis désintéressés, solidaires,



NUMÉRO SPÉCIAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2010

'ouverture de Jean Guion tional de l'Alliance Francophone.



Jean R. Guion

entièrement dévoués à cette certaine idée de la Francophonie qui véhicule, bien plus qu'une langue, mais des valeurs, un humanisme, un art de vivre, en un mot une identité fédératrice ! Ce que les uns ne peuvent faire, les autres le font, sans a priori de frontières, de races ou de religions !

Et il en est ainsi pour l'administration et la gestion de notre association, comme pour toutes les opérations que nous initions ou que nous parrainons ! Nous avons su éviter les écueils qui

auraient pu faire de nous des « ayatollahs » francophones, ou des gestionnaires pseudo institutionnels, rigides et auto-satisfaits, en basant toutes nos actions sur une absolue indépendance et une farouche volonté de défendre une Francophonie généreuse et ouverte sur le monde !

Nous existons aussi pour que d'autres puissent exister, et pour conforter ainsi, sans cesse, les expressions de cette diversité qui nous est si chère !

Alors que d'autres n'en finissent pas

d'autocélébrer, passivement, les reculs de notre langue, les petits artisans que nous sommes tentons de grignoter des « parts de marché »...dans la plus parfaite indifférence d'ailleurs des institutions qui ne nous encouragent, ni ne nous remercient !

Ainsi, grâce à Michel Granger et son ami George Leclère, et à la vigilance habituelle de Patrick Jaquin qui vous en parlera tout à l'heure, nous venons « d'ouvrir une brèche » dans une des plus importantes manifestations anglophones : le Festival international de télévision de Banff (en Alberta, Canada anglophone) !

Pour la première fois depuis 30 ans quatre prix francophones seront remis, par l'Alliance Francophone, à Banff en juin 2010, à partir d'une sélection effectuée par un homme de l'image, Michel Ouedraogo, Délégué Général du Fespaco, membre de notre Conseil d'Administration et proposé par nous comme président du Jury Francophone de Banff !

Triste constat en revanche, après une lueur d'espoir au printemps 2009, notre combat pour l'établissement d'un « Visa Francophone » n'a toujours pas abouti !

Afin de donner une visibilité concrète et pratique à la Francophonie, afin de respecter et de promouvoir l'Identité Francophone, parce que la circulation aisée des personnes est la marque la plus forte d'une réelle interdépendance et d'une unité vécue, pour permettre aux Francophones d'échanger et aux créateurs de richesses culturelles, économiques et artistiques de circuler dignement dans notre espace commun linguistique, nous poursuivrons, avec votre aide, cette impérieuse exigence qu'est celle de l'établissement d'un visa francophone !

Ce visa s'impose dans un monde qui voit poindre à nouveau le multilatéra-



NUMÉRO SPÉCIAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2010

lisme et les espaces des pouvoirs transnationaux, dans lesquels la mondialisation ne cesse d'étendre ses aspects négatifs, car la Francophonie constitue, aujourd'hui plus encore qu'hier, un espace-refuge certain, pour de nombreux pays, du fait de son histoire riche, de ses valeurs et de sa volonté de promouvoir la diversité.

Conseil de la Francophonie.

La Francophonie constitue l'incarnation de l'humanisme face à la mondialisation. Nous célébrons aussi, aujourd'hui, les 40 ans de l'OIF, un ensemble composé de 56 Etats-membres et de 14 membres observateurs. A titre comparatif, cela équivaut aujourd'hui à environ un quart des Etats-membres des Nations Unies soit près de deux cents millions de francophones dans le monde.

La Francophonie a donc le pouvoir, aujourd'hui, de réunir à la même table plus de 70 pays aussi divers que complémentaires, dépendant les uns des autres, des pays les plus riches aux pays les plus pauvres de la planète.

Chacun de ces Etats et gouvernements bénéficie d'une voix respectant ainsi un des principes du droit international trop souvent bafoué.

Essayons donc de tirer le meilleur parti de ces singularités, qui sont les nôtres, pour relever les défis d'aujourd'hui et de demain.

Léopold Sedar Senghor écrivait en 1962, « *La Francophonie, c'est cet humanisme intégral qui se tisse autour de la terre, cette symbiose des énergies dormantes de tous les continents, de toutes les races qui se réveillent à leur chaleur complémentaire* ».

Le chemin effectué depuis les indépendances et les nombreuses étapes franchies attestent de la maturité de l'espace francophone.

Même si parfois certains dérapages verbaux, aussi maladroits qu'absurdes, reprenant les thèses éculées d'Hegel, relancent le débat sur une Afrique qui serait « étrangère à l'Histoire » ! Non seulement l'Afrique est dans

l'Histoire, mais elle est même notre Histoire, celle du monde !

La seule question qui vaille est celle de son développement, qui fut handicapé par le nôtre et qu'aujourd'hui encore, au nom du nôtre, celui du Nord, certains voudraient freiner pour de sombres prétextes écologiques !

Dans les années 70/80, bien peu se souciaient des catastrophes climatiques africaines, et sahéliennes en particulier, quand les dérèglements climatiques du « Nord » n'étaient pas palpables !

De la même façon bien peu se souciaient des souffrances du Peuple haïtien de 1994 (date de la nouvelle occupation américaine et du retour de l'autocrate Aristide au pouvoir) jusqu'en 2010. Un peuple qui a vu son « état » disparaître, et qui a connu une vertigineuse descente aux enfers jusqu'au choc du tremblement de terre qui a enfin réveillé les consciences internationales.

Développement africain ?

Un débat aussi ancien que les interdépendances africaines inauguré en France par le pamphlet de René Dumont, « L'Afrique noire est mal partie » !

Dumont, agronome, voulait en fait dire sa vérité, au nom de son « respect du Tiers monde ». Il présentait des suggestions comme la priorité absolue du développement de l'agriculture – ce qui n'excluait pas l'industrialisation, mais une industrialisation liée aux ressources du sol (fabrication de petit matériel agricole ou d'engrais, transformation de produits alimentaires, travail du bois ou du coton...).

En pleine euphorie des indépendances, il osait écrire que l'Afrique faisait fausse route.

En octobre 2007, il connut un étonnant triomphe posthume. Un rapport de la Banque mondiale présentait un « mea culpa » en bonne et due forme reconnaissant que l'agriculture avait été négligée depuis vingt-cinq ans en Afrique, alors que 75% des populations les plus pauvres du continent habitaient les zones rurales.

Face à la récente crise mondiale, qui

vu l'accroissement de la pauvreté dans un monde déjà inégalitaire, la dégradation de l'environnement et une absence de vision stratégique dans les conceptions politiques, il est plus que jamais nécessaire pour nous de faire appel à nos valeurs communes, celle de la Francophonie, pour tenter de conjurer le mauvais sort et de retrouver le bon sens de la marche.

Dès le début, la Francophonie s'est voulu un espace de liberté, d'égalité, de justice, de culture, de communication et de solidarité multilingue ; puisque le français, langue commune, s'épanouit aux côtés des autres langues nationales ou régionales.

L'idée de diversité culturelle reste donc pour nous indissociable de l'idée de développement durable.

La Francophonie doit rester résolument ancrée dans les réalités du monde contemporain, pleinement consciente des enjeux et des défis auxquels nous confronte la mondialisation, la lutte contre la pauvreté, la nécessité d'un développement durable et les diverses crises qui le secoue, qu'elles soient financières, économiques, culturelles ou environnementales.

Je voudrais orienter mon propos plus spécifiquement sur la question du développement qui se pose aujourd'hui, avec acuité, au sein de l'espace francophone d'autant qu'une grande partie de ses membres restent parmi les pays les plus pauvres et ce malgré plusieurs années de travail et d'avancées sur cette question.

Nous ne devons pas oublier en effet que si notre Communauté représente plus de 10% de la population mondiale et plus de 10% du PIB de la planète, ses richesses ne sont produites que par seulement 5 pays sur plus de 54, qu'elle connaît des variations de revenu moyen par habitant de 1 à 10 000 dollars, et des espérances de vie allant de 42 à 82 ans...

Je voudrais que nous tentions d'apporter une modeste contribution en abordant le rôle de la Culture et de la Francophonie dans l'amélioration des



NUMÉRO SPÉCIAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2010



Les délégués.

politiques de coopération et de développement et de tenter ainsi de proposer une vision, celle de l'Alliance Francophone, sur la question.

En 2008, beaucoup d'espoirs avaient été placés dans une série de conférences particulièrement importantes pour faire progresser le combat contre la pauvreté dans le monde, comme celle d'Accra portant sur l'efficacité de l'aide, ou celle de New-York concernant les objectifs du millénaire pour le développement (ODM) lors du sommet des Nations-Unies.

C'est alors que l'implacable crise financière mondiale est arrivée, avec une terrible conséquence : la remise en cause des perspectives de croissance mondiale qui elle-même met en danger tant les acquis fragiles du passé que les perspectives d'avenir...

Les catastrophes climatiques, comme celle d'Haïti, n'ont pas arrangé les choses !

Crise mondiale, réponse globale.

C'est pourquoi, il revient à la Francophonie de se mobiliser et de jouer pleinement son rôle, celui d'une mondialisation à visage humain et protectrice des hommes et des cultures face aux mécanismes d'un marché réducteur et impersonnel. Acteur incontournable, la Francophonie doit apparaître comme un aiguillon pour parvenir à un développement durable, ambitieux et organisé.

Le développement est aujourd'hui fondamentalement politique et la meilleure réponse aux problèmes de migration, de sécurité, de protection des ressources naturelles de la planète, de stabilité internationale, sans oublier ceux de l'eau, de l'énergie et du commerce. Dans un monde globalisé, la politique de développement doit faire face à un nouvel environnement : plus d'opportunité, plus de risques mais aussi plus de responsabilités partagées.

Le développement est aussi un facteur d'influence et d'intérêt.

Car il est de l'intérêt de tous d'avoir dans le monde des partenariats stables, des alliés politiques fiables et des acteurs économiques prospères.

Investir dans le développement, c'est aussi investir dans notre propre futur.

Jamais, la mobilisation réelle des ressources d'aide publique au développement n'avait pris autant d'importance. Malgré les critiques et les doutes exprimés par les grands prêteurs du marché, l'aide au développement est loin d'être néfaste aux pays du Sud, loin s'en faut !

Certes, la croissance ne peut se consolider que par un secteur privé dynamique. Mais, aucun marché n'est soutenable sans une régulation d'une part et une politique sociale, de redistribution et d'investissements de base d'autre part.

La polémique lancée par la Zambienne Dambisa Moyo, ancien cadre de la Banque mondiale et de la sinistre banque Goldman Sachs, dans son essai, « L'Aide fatale » constate sans nuances que les méthodes sur lesquelles repose le développement du continent seraient ineptes, perpétuées au nom d'une stabilité à courte vue...

Mélange de pamphlet et d'analyse économique, elle dénonce en vrac les spectacles humanitaires à la Bob Geldof, ou le « business de l'aide » qui serait le gagne-pain de la Banque mondiale, du Fonds monétaire et des Nations unies, le succès d'une politique de prêt se mesurant par la taille du portefeuille de prêts du donateur et non par la proportion de l'aide effectivement utilisée pour l'objectif fixé », ou encore l'aide qui se substituerait à l'impôt le gouvernement ne devant plus rien à son peuple »...

Analyse économique à l'issue de laquelle Dambisa Moyo dit sa préférence pour l'investissement direct étranger, dans le cadre de l'économie de marché qu'elle considère comme « un élément moteur de la croissance économique »...

En fait cette proposition est celle du « Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique » (Nepad), cher à Abdoulaye Wade, qui reste, il est vrai, une promesse forte, malgré son enlèvement périodique.

Reste la question « métaphysique » : la démocratie est-elle le préalable de la croissance économique. Dambisa Moyo répond catégoriquement par la négative : « C'est le développement économique qui est le préalable de la démocratie ». Et de donner en exemple l'autocratie de Khartoum... Cette dernière remarque décevra non seulement les champions de l'aide, mais aussi les tenants d'un Etat de droit.

La gestion de la crise financière ne doit pas faire dévier les responsables des États industrialisés et des Institutions internationales de leurs engagements financiers à court terme et surtout à long terme, en un mot de leurs promesses faites à Monterrey, à New-York ou à Gleneagles.



NUMÉRO SPÉCIAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2010

Il faut bien constater que nous sommes loin du compte : si l'Union européenne se situe à 0,40 % d'aide publique par rapport au revenu national - pourcentage d'ailleurs inférieur à son engagement de 0,56 % -, les autres grands acteurs de l'économie mondiale, le Japon et les USA ne dépassent pas 0,18 %.

La crise a montré qu'il était possible de mobiliser en quelques jours des centaines de milliards de dollars pour compenser les erreurs des plus riches : c'est pourquoi, aucune excuse ne peut justifier que les engagements financiers pris à l'égard des plus démunis ne soient pas respectés. La Francophonie doit y veiller !

Culture et Développement :

La culture fruit de l'histoire, fusion des différences et des époques, est un



La Tribune d'honneur.

continuum, le produit de dynamiques de changement, d'adaptation et de résistance. Sans être homogène, elle est souvent le résultat de la coexistence de plusieurs traditions culturelles à l'intérieur d'un même espace, bien sûr de façon inégale, car les échanges n'ont pas toujours été harmonieux et équitables dans l'histoire.

La culture façonne notre vision du monde. Elle peut contribuer à produire les changements d'attitudes nécessaires pour assurer la paix et construire un développement durable dans le contexte que nous connaissons aujourd'hui, celui d'une crise mondiale à la fois économique, environnementale et politique.

Pour relever les défis d'aujourd'hui, la culture doit être envisagée comme une

force créatrice permettant de faire face au changement et de l'intégrer dans l'évolution culturelle.

Ainsi, la culture ne serait plus seulement un outil pour notre développement mais aussi une fin et le but de ce développement, permettant ainsi l'épanouissement des hommes et des femmes.

La culture pourrait incarner ce nouveau vivre-ensemble développant des projets de sociétés basés sur la paix sociale, sur la tolérance envers l'autre, sur un partage équilibré des ressources disponibles et sur le respect mutuel.

Une culture contestée radicalement en 1991 par la Camerounaise Axelle Kabou, dans son livre-coup de tonnerre, « Et si l'Afrique refusait le développement ? »

Selon elle ; en se barricadant derrière leurs « valeurs culturelles », les

Africains se marginaliseraient dans le système international et se tendraient un piège. Une occasion manquée : le grand projet panafricain de Kwame Nkrumah, que firent échouer des dirigeants africains, soucieux de jouer leurs cartes personnelles et de préserver leurs territoires.

Une voie à suivre ? Celle du Japon (on aurait pu aussi citer Taïwan) qui ont su conserver leurs cultures, tout en s'engageant dans la voie de l'industrialisation... sans aucune richesse dans leurs sous-sols, au contraire de nombreux de pays africains.

La Francophonie, ce sont des millions d'hommes et de femmes, nourris de cultures diverses, mais solidement ancrés dans l'inébranlable conviction que leurs différences respectives constituent un bel enrichissement. Ceci implique un permanent et inlassable combat pour le droit à la différence, le développement, et pour ses valeurs essentielles.

C'est pour cette raison, Mesdames et Messieurs, Chers Amis, et pour tant

d'autres, toutes inscrites dans cette logique de paix et de justice, que le Sommet de Beyrouth, qui fut axé sur le « dialogue des cultures », avait soutenu l'élaboration d'un instrument juridique international sur la diversité culturelle.

La Déclaration de Beyrouth pose bien le respect de la diversité culturelle comme moteur de la paix, de démocratisation, du développement et d'une mondialisation plus équitable.

Aujourd'hui, l'Alliance Francophone, pour s'inscrire dans l'action de la Francophonie et lui permettre de mieux s'imposer dans ses différents rôles, se veut une force de proposition, un agitateur d'idées nouvelles, un catalyseur de projets sur les cinq continents.

Nous souhaitons, à l'Alliance Francophone, il y a plus de 10 ans, que l'OIF puisse assumer son rôle politique. Depuis le Sommet de Beyrouth c'est le cas !

Nous souhaitons, à l'Alliance Francophone, que la Francophonie soit aussi considérée comme une force, un argument économique... Je crois savoir que cette idée a été retenue !

Bien au-delà de sa sphère naturelle d'influence, il est aussi indispensable que la Francophonie puisse devenir une composante de la conscience du monde, tout simplement parce que ses valeurs sont universelles ! Elle doit s'engager et parler haut dès lors que nos valeurs sont bafouées que ce soit en Birmanie, en Palestine ou en Chine par exemple !

Développement durable des valeurs francophones

L'intégration de la notion de développement durable dans les politiques de développement semble aujourd'hui une orientation partagée par tous, en particulier dans l'espace francophone où cette question est au centre des préoccupations. Autre preuve que cet espace représente un creuset pour la recherche de solutions aux grands défis de l'humanité.

Il nous faut cependant prendre

NUMÉRO SPÉCIAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2010



conscience que la préservation de ce qui semble acquis n'est jamais tout à fait garanti.

C'est pourquoi nous avons voulu faire de ce thème le sujet de notre rencontre.

Nous espérons qu'il sera repris, de façon récurrente, dans les réflexions et conférences pour sauvegarder l'intégrité de notre planète et concourir au développement économique et social de ses habitants.

Ainsi, malgré quelques signes encourageants, plusieurs questions importantes restent à résoudre.

Comment, dans un premier temps, poursuivre les démarches entreprises pour renforcer les instruments existants, ou même créer de nouveaux instruments complémentaires des précédents.

Dans cette mesure, l'espace francophone, cadre ultime de solidarité et de dialogue, doit servir de levier pour veiller à la cohérence de l'architecture de l'action internationale dédiée aux questions de développement durable. L'espace francophone peut, par ce qu'il représente, renforcer ses actions pour faire par exemple de la question du financement du développement durable une priorité.

La solidarité envers l'Afrique est un autre volet des questions à soulever ici. Les pays de ce continent représentent une grande proportion de la famille francophone et les retombées de la crise écologique y seront vraisemblablement les plus dramatiques. Contrairement au pays du nord, j'écrivais récemment que « l'Afrique est un modèle, ironiquement désespéré, d'écologie »... « Elle consomme peu d'énergie, peu de viande, peu d'eau, même si on ose aussi lui demander de ne plus assécher ses nappes phréatiques »... En effet, le continent ne contribue que très peu aux émissions de gaz à effet de serre comparé aux Etats-Unis, à la Chine ou à l'Europe. À titre d'exemple, le dernier rapport sur l'état de l'environnement en Afrique révèle que le continent ne contribue qu'à 3,6 % du total des émis-



Jean R. Guion

sions de gaz à effet de serre c'est-à-dire moins qu'un état comme le Texas. Pendant longtemps les actions internationales se sont focalisées essentiellement sur les questions d'atténuation des impacts des changements climatiques, les pays africains doivent réfléchir, de leur côté, à ce qu'ils doivent entreprendre en priorité afin d'assurer leur développement durable.

La Francophonie doit rester vigilante, notamment, dans le cadre de l'élaboration d'une nouvelle gouvernance internationale sur le climat. Car il ne faudra pas oublier de protéger de manière satisfaisante les plus vulnérables aux changements climatiques, en particulier pour ce qui est de leur santé et de leur sécurité alimentaire. Nous sommes nombreux à penser que la Francophonie a le devoir d'influencer ce processus.

La question est d'autant plus importante qu'elle touchera à certaines valeurs telles que la fraternité et la solidarité qui sont les fondements de cette famille et qu'elle doit partager avec le reste du monde.

Beaucoup de pays pauvres luttent énergiquement pour atteindre les objectifs du millénaire. Mais, il est clair que leurs efforts

seront vains, si le monde développé ne leur montre pas une solidarité sans faille pour s'adapter au changement climatique.

Il faut réconcilier changement climatique et objectifs du millénaire.

Il faut sortir d'un grave paradoxe : les pays les plus pauvres, non responsables des effets du changement climatique, en sortent cependant les plus affectés. Un paradoxe qui ne perdra de son acuité que s'il est abordé sous deux angles d'attaque :

- le coût de l'adaptation se situe selon les différentes Institutions à l'intérieur d'une fourchette de 10 milliards à 100 milliards de dollars par an. Donc des attentes qui risquent de rester... au stade d'attentes !!! C'est pourquoi, l'adaptation, qui demeure un concept encore mal défini et qui varie d'une Institution à l'autre, a impérativement besoin d'être rapidement clarifié.

- le niveau des ressources pour l'adaptation ne doit pas correspondre à un simple recyclage d'aide politique au développement déjà promise.

Il s'agit pour les pays pauvres et vulnérables d'une compensation venant en complément à l'aide au développement. Bref, il s'agit de trouver des ressources innovantes de financement.



NUMÉRO SPÉCIAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2010

Il existe peu de décisions allant dans ce sens, comme la taxe sur les billets d'avion. Force est de constater qu'il existe encore de nombreux débats sur ce sujet. Il est temps, par conséquent, de passer du stade des propositions à celui de l'action. Action qui ne peut être que collective.

Une approche nouvelle du développement, plus moderne, plus dynamique et plus en phase avec les principes et les besoins d'appropriation et de partenariat s'impose désormais.

La façon dont l'aide est mise en œuvre actuellement n'est plus lisible pour les pays bénéficiaires. L'abondance des donateurs, la complexité des défis, la multiplicité des partenariats et des procédures y afférentes, contribuent fortement à cet inquiétant constat.

Comment y remédier ?

Quatre avancées significatives s'imposent :

- la division du travail, qu'il faut à tout prix renforcer pour éviter le saupoudrage de l'aide et pour faciliter une meilleure cohérence au niveau des appuis.
- l'utilisation des procédures nationales permettant un renforcement de l'aide budgétaire. C'est un mécanisme qui contribue à l'efficacité, à l'absorption et à la transparence de l'aide.
- la gestion axée sur les résultats : l'aide au développement est un instrument qui contribue à la mise en œuvre de la stratégie de développement du pays bénéficiaire. Son impact ne peut être mesuré qu'à travers celui de cette stratégie dont la réalisation doit être suivie et évaluée à partir d'indicateurs de résultat.
- la prévisibilité de l'aide, qui facilite la mise en place d'un calendrier pour la programmation et le financement des investissements nécessaires. Ces exigences conditionnent une appropriation effective et efficace par les pays partenaires de leur développe-

ment. Leur prise en compte est une affaire de volonté politique. Ma dernière réflexion, plus globale, portera sur la légitimité et sur l'efficacité des instruments actuels de la gouvernance mondiale.

Les interdépendances croissantes découlant de la mondialisation rendent tous les acteurs puissants ou vulnérables concernés par les chocs engendrés à travers le monde.

Or, les acteurs vulnérables se trouvent encore dans une position marginalisée :



Stéphane Hessel, Marie-Dominique Blohorn.

une grande partie de la population mondiale n'est pas en mesure de contribuer à la définition de nouvelles règles internationales. Certes, le G-20 représente une avancée par rapport au G-8. Elle n'est pas encore suffisante, comme le montre la multiplication des différents G ! Or, pour réguler le capitalisme mondial et pour parvenir à un partenariat opérationnel et pragmatique, il faut des Institutions et des investissements appropriés. À cet égard, est-il à ce point impensable de défendre l'idée d'un Conseil de sécurité plus représentatif ? Est-il à ce point impensable d'aller de l'avant pour renforcer la représentativité des pays les moins riches dans les Institutions mondiales politiques et aussi financières comme le FMI ?

Cette liste de questions est loin d'être exhaustive.

La Francophonie ne doit pas manquer ce rendez-vous. La crédibilité des engagements pris pour mieux réguler le capitalisme mondial en dépend.

De par ses racines, son poids politique, son dynamisme, la Francophonie se place en première ligne pour contribuer à :

- l'instauration d'un dialogue ouvert et constructif entre les États de la planète, entre les plus avancés et les moins avancés
- la mise en place systématique d'une politique de développement destinée à appuyer les efforts menés par les États, notamment, fragiles pour faire reculer la pauvreté à l'intérieur d'un cadre de bonne gouvernance et au sein de partenariats équilibrés et orientés vers l'appropriation nationale ainsi que vers l'alignement et l'harmonisation des procédures financières.

Enfin, un grand défi peut être relevé grâce à l'optimisme d'une volonté mobilisatrice : il s'agit de créer un climat de confiance renforçant la cohésion sociale et la participation démocratique en vue d'un

développement harmonieux où la culture du résultat doit l'emporter sur l'approche technocratique.

Ce sont là quelques idées et actions concrètes. Elles sont à la portée de la Francophonie pour non seulement continuer à être un espace plus solidaire, mais aussi un espace à la pointe des enjeux de développement durable qui affectent notre planète.

Même si nous sommes parfois qualifiés de rêveurs, voire de poètes, nous savons, comme l'écrivain québécois Roch Carrier, que les rêves du poète se réalisent toujours pour la simple raison qu'ils ne sont pas des rêves mais de clairs regards jetés sur la réalité du monde !



NUMÉRO SPÉCIAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2010

Message de Blaise Compaoré, Président du Faso

Prononcé par Beyon Luc Adolphe Tiao,
Ambassadeur du Burkina Faso à Paris.

La tenue de votre Assemblée générale, me donne encore l'occasion de vous adresser toutes mes félicitations pour le remarquable travail que vous menez à la tête de l'Alliance Francophone. Votre dynamisme est récompensé par le prix du « Mérite au développement de la langue française » que vient de décerner à l'Alliance Francophone, l'Institut International de Promotion et de Prestige de Genève.

Votre association créée depuis 1992 par Pierre Mesmer poursuit des réflexions positives sur la promotion de la langue française.

Aujourd'hui les valeurs véhiculées par cette langue, sont enrichies par les apports culturels des autres peuples qui ont en partage le français. C'est justement là, la richesse de notre espace, qui n'est pas un repli linguistique mais le lieu de rencontre d'une féconde diversité culturelle linguistique. Le président Abdou Diouf, Secrétaire Général de la Francophonie, disait avec raison que si une seule langue devait s'imposer dans le monde ce serait le totalitarisme. La diversité culturelle et la pluralité linguistique sont une richesse inestimable de l'humanité.

Votre assemblée générale se tient sur le thème « Du rôle de la Francophonie et de la culture dans les politiques de développement et de coopération ». Je voudrais partager avec vous ma réflexion liée à cette problématique. La culture n'occupe pas toujours la place qu'il faut dans les politiques de développement. Certains soutiennent même qu'elle constitue un obstacle au développement. Cette vision réductrice a souvent conduit à l'échec des poli-



Beyon Luc Adolphe Tiao.

tiques de développement dans plusieurs pays.

Développement et culture

Le développement est une dynamique culturelle. C'est pourquoi nous devrions approfondir notre réflexion sur la manière dont une politique publique est susceptible d'accélérer le progrès matériel et le changement culturel vus comme deux dynamiques qui agissent de concert sur les sociétés. Le défi, comme je le pense est de faire en sorte que tous les acteurs au plan national et international intègrent dans leurs politiques, leurs mécanismes et pratiques publiques les principes de la diversité culturelle et les valeurs plura-

listes de nos sociétés. Il convient d'ancrer la culture dans toutes les politiques de développement qu'il s'agisse de l'éducation, la santé, l'environnement, la promotion de la femme, les sciences et la technologie pour ne citer que ces points, prioritaires dans mon pays.

La Francophonie accroîtra son influence dans le monde au fur et à mesure qu'elle s'affirmera comme une force de propositions capable de contribuer par le biais de la coopération, au développement durable.

Je voudrais vous rappeler que le cadre stratégique décennal adopté au sommet de la Francophonie à Ouagadougou avait fixé un certain nombre d'objectifs qui me semblent



NUMÉRO SPÉCIAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2010

encore d'actualité et qui interpellent notre famille francophone. Il s'agit notamment :

- d'inciter à l'adoption de stratégies nationales de développement.
- de faciliter l'accès des pays membres aux financements internationaux par la veille, l'échange d'information et l'acquisition des moyens de planification et de gestion intégrés à une stratégie nationale de développement durable.
- de développer l'apprentissage et l'accès aux technologies de l'information et de la communication et aux moyens modernes de gestion.
- D'appuyer le développement des métiers de la culture en encourageant les productions culturelles par un soutien à la capacité technique et aux partenariats avec les entreprises.
- de favoriser le développement d'institutions de micro-finance qui, comme les technologies de l'information et de la communication, peuvent avoir des effets multiplicateurs permettant, notamment aux femmes et aux jeunes, de trouver plus facilement un emploi.
- de contribuer par l'expertise, par le développement des capacités et la concertation, à la formulation de politiques nationales de gestion durable des écosystèmes et des ressources naturelles, l'eau et l'énergie notamment.
- de renforcer la capacité des Etats à établir, en particulier par la définition et la mise en place de cadres réglementaires, une gouvernance favorable à la création d'activités économiques et incitatives au développement du secteur privé et de l'investissement.

Nous ne pouvons donc pas dissocier la promotion de la langue française des autres priorités auxquelles toutes nos populations ont à faire face. C'est pourquoi j'exprime ma satisfaction à propos du thème à l'ordre du jour de votre Assemblée générale.

En affirmant sa solidarité autour d'une langue que nous avons en partage, la Francophonie constitue de ce point de vue un modèle unique de coopération internationale en faveur d'un véritable développement durable à l'échelle de la planète, au moment où les particularismes et les irrédentismes menacent la paix et la stabilité mondiale.

Message du Président Abdou Diouf, Secrétaire général de l'OIF Prononcée par Michel Grégoire, Conseiller à la langue et à la culture.

C'était il y a quarante ans, aujourd'hui même, un 20 mars, en 1970, les Représentants de 21 États et gouvernements étaient réunis à Niamey dans le but de signer la Convention par laquelle serait créée l'Agence de Coopération Culturelle et Technique, l'ACCT.

Ces 21 États et gouvernements avaient compris que, dans cette période où plusieurs d'entre eux avaient acquis encore récemment leur indépendance, la Francophonie constituait un espace de solidarité et de partage dont ils avaient absolument besoin. La langue française, représentait pour eux beaucoup plus qu'un simple véhicule de communication commun à tous. Elle était aussi porteuse de valeurs qu'ils avaient en partage, des valeurs marquées à l'aune de la solidarité, de la tolérance, du développement et du rapprochement des peuples.

La Francophonie a beaucoup évolué depuis 1970. La famille s'est considérablement agrandie et elle n'a cessé de s'enrichir et de se développer par l'apport de ses nouveaux membres et observateurs. Elle compte aujourd'hui 56 membres et 14 observateurs. C'est dire que le tiers des États siégeant aux Nations Unies sont aussi membres ou observateurs de l'Organisation internationale de la Francophonie. C'est considérable et il faut en prendre la mesure car cela explique l'importance du rôle joué par la Francophonie dans l'adoption, en 2005 à l'UNESCO, de la Convention pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Cette Convention a

d'abord été discutée au sein même des instances de la Francophonie dès la fin des années 1990 et, à travers ses membres qui se sont mobilisés autour de cette cause, la Francophonie l'a portée à la table de l'UNESCO. La Francophonie a en plus usé de toute son influence afin que la Convention soit rapidement ratifiée par le plus grand nombre.

Au fil des ans, la Francophonie a diversifié ses champs d'action et s'est structurée au regard de quatre grandes missions. D'un mandat axé initialement sur la coopération culturelle et technique, la Francophonie a rapidement compris que l'éducation était un champ dans lequel elle se devait d'intervenir et d'apporter son appui à ceux de ses membres qui le demandaient. D'ailleurs la Conférence des ministres de l'éducation, la CONFEMEN, n'avait-elle pas été créée dès 1960 de même que l'Agence universitaire de la Francophonie en 1961.

La paix, la démocratie et le respect des droits de l'homme sont essentiels à l'épanouissement humain et au développement durable. Ce sont aussi des valeurs auxquelles les États et gouvernements se doivent d'adhérer en devenant membre de la Francophonie. Il était donc normal que ce champ d'action fasse l'objet de nos préoccupations. C'est un domaine où la Francophonie ne ménage pas ses bons offices pour rétablir des espaces de dialogue et rapprocher les parties en cas de conflit. C'est une tâche qui n'est pas facile, qui se fait souvent dans l'ombre et qui est, parfois, ingrate



NUMÉRO SPÉCIAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2010

parce que les résultats ne sont pas toujours au rendez-vous. C'est pourquoi il arrive que je doive convoquer d'urgence le Conseil permanent de la Francophonie et que celui-ci n'ait d'autres choix que de suspendre un de nos membres parce qu'il contrevient à la Déclaration de Bamako. Cette Convention dont nous fêtons cette année le dixième anniversaire et qui porte sur l'État de droit, la démocratie et les droits de la personne.

La question du développement et de la solidarité était déjà au rendez-vous à Niamey. Au fil des ans la Francophonie n'a eu de cesse de rechercher de nouvelles façons de faire, de développer des programmes et d'adopter une approche qui répondent au besoin réel des populations et qui, à terme, favorise la responsabilisation, l'appropriation de bonnes pratiques et l'adhésion à la notion de bonne gouvernance.

À la faveur des quelques crises énergétiques que nous avons connues depuis les années 1970 et de notre grande préoccupation pour le développement durable et la lutte aux changements climatiques, ces deux domaines, l'énergie et l'environnement, ont pris de plus en plus d'importance.

Les quatre missions

On peut donc dire que la Francophonie opère aujourd'hui selon quatre grandes missions :

- la langue française et la diversité culturelle
- les droits de l'homme, la paix et la démocratie
- l'éducation
- le développement durable

Il y a un trait commun à ces différentes missions. L'action de la Francophonie est fondamentalement basée sur la confiance en l'Être humain. C'est pourquoi ses interventions sont accompagnées, toutes les fois que cela est possible, d'un appui au renforcement des capacités et d'un accompagnement institutionnel. Elle cherche aussi à structurer la voix francophone lors des



Michel Grégoire lit le message du Président Diouf

grandes rencontres internationales portant sur des enjeux fondamentaux comme ce fut le cas récemment à Copenhague. La concertation est ainsi un maître mot qui décrit bien le modus operandi de son action.

En raison de l'importance sans cesse croissante de son action, de la nécessité de plus en plus évidente pour la Francophonie de faire entendre sa voix lors des discussions portant sur les grands enjeux mondiaux ou encore à l'occasion de crises ou d'atteinte à la démocratie, il est devenu de plus en plus évident qu'il fallait donner une dimension et une voix politiques à la Francophonie. C'est ainsi qu'en 1997, lors du Sommet de Hanoï, le poste de Secrétaire général a été créé et que l'ACCT est devenue en 1998 l'Agence intergouvernementale de la Francophonie qui, elle-même en 2005, deviendra l'Organisation internationale de la Francophonie.

La Francophonie, c'est aussi, vous le savez bien, de nombreux opérateurs spécialisés comme l'Agence universitaire de la Francophonie, dont j'ai déjà parlé, avec ses quelque 700 universités membres. C'est l'Association internationale des maires des villes francophones qui regroupe environ 200 villes. C'est TV5, qui fêtait ses 25 ans en septembre dernier et qui est la première chaîne mondiale de télévision en

français étant présente dans plus de 200 pays et territoires. C'est l'Université Senghor d'Alexandrie qui se consacre à la formation de cadres des pays du Sud.

Mais c'est aussi la CONFEMEN et son équivalent pour la jeunesse, la CONFEJES. C'est encore l'association internationale des parlementaires francophones. À tous ces opérateurs, conférences ministérielles ou parlementaires se greffe un réseau institutionnel d'organisations internationales non gouvernementales accréditées auprès de l'Organisation internationale de la Francophonie.

Tous ensemble, ils forment un formidable réseau international dont peu soupçonnent l'ampleur. Combien savent que la Francophonie a contribué depuis 1986 à la mise en place de près de 225 centres de lecture et d'animation culturelle dans 18 pays.

Au cours de ses quarante ans d'existence, le noyau de départ de la Francophonie s'est enrichi de l'ajout de nouveaux membres. En réalité, il a presque triplé, il faut bien le reconnaître, ces nouveaux membres ne sont pas aussi francophones que les États et gouvernements fondateurs. Même si, en adhérant à la Francophonie ils ont démontré leur attachement à la langue française et à la promotion des valeurs



NUMÉRO SPÉCIAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2010

qu'elle véhicule, la mondialisation impose une vigilance de tous les instants afin que le français conserve son statut de grande langue internationale.

Les combats des années 70 et 80 demeurent tout aussi pertinents, mais la Francophonie doit maintenant aussi lutter sur d'autres fronts et développer de nouvelles approches. L'utilisation du français dans les grandes organisations internationales comme l'Union européenne ou les Nations Unies constitue aujourd'hui une préoccupation de tous les instants de notre Organisation. C'est pourquoi il a été nécessaire lors du Sommet de Bucarest en 2006 d'adopter un Vade-mecum relatif à l'usage de la langue française dans les organisations internationales. Les cadres réglementaires linguistiques de ces grandes organisations existent, il s'agit simplement d'exiger qu'ils soient respectés. C'est en le faisant, de manière courtoise mais ferme, que nous démontreront la pertinence et la modernité de notre langue. Il faut toutefois reconnaître que plusieurs de nos membres ont de la difficulté à suivre cette règle pourtant simple.

Un ciment

La langue française, qui forme le ciment de notre Organisation, et que nous défendons âprement, n'est toutefois pas, et ne devra jamais, être un facteur de nivellement et de banalisation des identités propres à chaque peuple qui compose la grande mosaïque francophone. La Francophonie est en faveur de la diversité des cultures et souhaite que chacune ait la chance de se révéler aux autres. La Francophonie est aussi en faveur du multilinguisme. Elle ne souhaite pas que le français occupe tout l'espace, mais elle ne veut pas non plus qu'une autre langue le fasse.

Fondée en 1992 par Pierre Messmer, l'Alliance Francophone aura bientôt 20 ans et elle est présente dans presque 100 pays. Ses initiatives et ses actions témoignent de l'originalité de son approche basée essentiellement sur le dialogue entre les peuples et les civilisations ainsi que le soutien à l'expression et à la valo-

risation des différences, fondement de la richesse de l'humanité.

Par ses actions, l'Alliance francophone contribue au rayonnement de la langue française et d'un certain humanisme que cette langue véhicule. En somme, sur un autre plan, d'une manière différente et avec des moyens qui sont les siens, l'Alliance francophone ajoute sa voix à celle de la Francophonie et de nombreux autres organismes et institutions qui luttent pour le maintien de la place de l'Homme au centre de tout projet collectif qu'il soit politique, culturel, social ou même économique. À travers la défense de la langue française, c'est une conception du monde que, tous ensembles nous défendons, convaincus que nous sommes qu'il n'y a d'avenir pour l'Homme qu'à travers une forme de spiritualité empreinte de tolérance, de respect mutuel, de compassion et de solidarité.

L'Institut International de Promotion et de Prestige de Genève s'est fixé pour objectif de faire connaître, à la plus large audience possible et en raison de leur grande valeur, les actions et les travaux d'individus ou d'institutions. C'est donc une reconnaissance et une valorisation importante du travail mené sans relâche depuis bientôt 20 ans par l'Alliance Francophone que l'Institut salue en lui remettant le Mérite au développement international de la langue française.

La lutte pour la promotion de la langue française et des valeurs qu'elle véhicule est une lutte de tous les instants. C'est une lutte difficile qui ne peut être gagnée que si nous arrivons à convaincre les gouvernements, les institutions, et surtout les individus, que l'avenir ne se conjugue pas seulement dans une seule langue, qu'un futur prometteur ne se mesure pas uniquement en richesse accumulée et, qu'au contraire, le secret réside ailleurs.

Je forme le vœu que nous soyons de plus en plus nombreux pour mener cette bataille et je sais que je peux compter sur l'Alliance Francophone qui sera toujours à nos côtés.»

Charles Josselin Ancien ministre de l'

S'occuper de la francophonie dans un poste gouvernemental est une bonne chose. J'ai été ministre dans une période particulièrement délicate, celle où l'un des opérateurs principaux de la francophonie, TV5, se trouvait dans une situation peu confortable. Mais parmi les opérateurs, et j'en viens à mon autre casquette, celle d'élu local breton et de président d'une institution au titre formidable : Cités Unies France.

Cités Unies France est une association vieille de trente ans, qu'a présidée Bernard Stasi auquel je succède, association qui coordonne, l'action internationale des collectivités locales.

Il y a aussi parmi les opérateurs de la francophonie l'AIMF, et l'AIRF. Ces opérateurs soutiennent le cadre stratégique décennal choisi par l'OIF à Bamako et estiment que les collectivités et gouvernements locaux doivent être mobilisés plus qu'ils ne le sont aujourd'hui en faveur du développement et probablement aussi en faveur de la francophonie.

Mon message est simple : il faut que le monde de la francophonie se mobilise sur cette objectif de la francophonie qu'est la décentralisation mieux assumée, convaincu qu'elle est aussi un des leviers essentiels au développement.

Heureusement cette conviction est entrain de gagner du terrain, c'est vrai, au niveau de nos organisations comme l'Agence Française de Développement qui désormais fait de l'appui à la décentralisation, je pourrais parler de l'Europe, je pourrais même parler de la Banque Mondiale qui commence à utiliser les collectivités locales comme levier aussi de développement, je pense qu'il nous faut aller plus loin et nous aurons sans doute l'occasion de le faire à l'occasion de la révision des objectifs du millénaire.

Chacun se souvient qu'en 2000, alors



NUMÉRO SPÉCIAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2010

in le la Francophonie



que j'étais ministre de la Coopération, la communauté internationale a affiché sa volonté de développer mais plus encore de lutter contre la pauvreté. J'insiste car, à New York, si on a pensé à la lutte contre la pauvreté, on n'a pas vraiment pensé au développement.

Moralité, si vous détaillez les objectifs du millénaire il apparaît que la plupart sont portés par des sentiments compassionnels, regardez la déclinaison qu'on fait de tout ce qui tourne autour de la santé, la maladie de l'enfant, de la mère, le sida, la lutte contre la pauvreté. En réalité les soucis du développement sont à peu près absents. Je ne nie pas évidemment, que le préalable de l'éducation, par exemple, est essentiel, mais on a clairement oublié la gouvernance. Or la gouvernance est indispensable au développement qu'il s'agisse de la gouvernance des états (il est vrai que les objectifs du millénaire ont été plus portés par une société civile qui a plutôt tendance à diaboliser les Etats qui n'ont pas toujours laissé de grands souvenirs, certains étant parfois plus prédateurs que producteurs) mais il

n'empêche que vouloir du développement sans accepter les Etats organisés, forts, décentralisés, c'est évidemment et sans doute faire en sorte qu'il y ait moins de pauvres mais ce n'est pas permettre à un pays de se développer.

La révision des objectifs du millénaire, en septembre prochain aux Nations Unies, doit être l'occasion de rappeler cet objectif d'Etats organisés. Cela veut dire justice, cela veut dire aussi police alors que quand on parle de développement on met systématiquement de côté ces éléments là !

Et puis j'insiste, il faut des Etats décentralisés, et que les villes jouent un rôle de premier plan dans le développement durable. Ce sont elles qui sont en première ligne dès qu'il s'agit de choses aussi essentielles que le choix de l'énergie, l'eau, l'assainissement, je pourrais multiplier les exemples. J'espère que nous arriverons à faire passer parmi les objectifs du millénaire l'idée que, parmi les objectifs du millénaire, il serait intéressant de faire afficher la gouvernance locale.

C'est cette ambition que va porter l'Organisation Mondiale des Elus qui, comme vous le savez, est constituée depuis 2004 par la fusion entre les Organisations Internationales anglophones et francophones, une Organisation internationale où le français est très présent, je peux en porter témoignage.

Nous nous efforçons dans ces enceintes de faire en sorte que la francophonie soit vécue, protégée, utilisée, mais il est clair qu'il y a un champ immense de la pratique de la francophonie au travers de ce que nous appelons la coopération décentralisée.

Je terminerai sur un point ; le 5 ou 6 juin 1997, au gouvernement depuis trois jours, j'ai assisté à l'installation du Président Konaré, le Président du Mali. A l'issue de la cérémonie, j'ai eu la chance d'être présenté aux Présidents Abdou Diouf et Blaise Compaoré. L'un et l'autre ont dit au nouveau ministre de la Coopération qu'ils rencontraient pour la première fois, « faites de la coopération décentralisée ! ». Au moment même où les autorités françaises regardaient encore de loin cette coopération décentralisée qui permettait, et cela les défrisait un peu, aux collectivités locales d'avoir des responsabilités internationales, ce qui n'est quand même courant dans l'histoire de France, ce sont les chefs d'Etat africain qui demandaient de développer cette forme de coopération si particulière, plus charnelle probablement que la coopération d'Etat à Etat, qu'est la coopération décentralisée, ces relations directes entre élus locaux, départementaux.

Cette coopération décentralisée qui mobilise plusieurs milliers de communes françaises et qui évidemment se développe plus naturellement dans les pays francophones, est aussi une prime donnée à nos partenaires qui pratiquent notre langue.

Chacun voit bien que pour que la francophonie puisse gagner cette bataille difficile il ne suffit pas de discourir, il faut aussi que sur le terrain les pratiques la portent et l'encouragent.



NUMÉRO SPÉCIAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2010

Jean Miot

Président de l'Union Presse Francophone.

Nous portons tous le rêve francophone : c'est-à-dire la liberté, les droits de l'homme, la démocratie, la paix, la promotion de toutes les valeurs communes.

N'est-ce pas là le rôle primordial qui revient aux médias francophones ?

« L'Union de la Presse Francophone », que j'ai l'honneur de présider, est la plus ancienne des associations dédiées à la francophonie. Nous fêterons à l'automne nos 60 ans et vous serez invités, bien sûr ! Portée à bout de bras par notre ami Georges Gros, son Secrétaire International elle représente une ressource humaine de plus de 3000 professionnels, éditeurs, cadres, journalistes de l'Écrit comme de l'audio-visuel, répartis dans 125 pays.

Notre vocation n'est pas seulement celle de Joachim du Bellay « défense et illustration de la langue française ». Vous ne contredirez certainement pas mon théorème : « l'amitié entre les peuples commence par l'amitié entre ceux qui les informent ». De l'Afrique aux confins de l'Asie du sud-est, de l'Europe au Québec, par ses qualités, sa diversité, sa richesse, notre langue commune peut répondre aux aspirations des ethnies les plus diverses.

Défendre la culture Française, c'est - comme pour toute culture - défendre la liberté.

La liberté de la Presse est la première de toutes les libertés. Les dictateurs de tous bords l'ont bien compris, qui commencent par l'étrangler ; dès lors, ils peuvent étouffer toutes les autres, mais désormais dans le silence...

Certes, il y a eu déclin de la francophonie. Pas seulement sur l'usage du français dans les organisations internationales, mais - pire ! - sur son utilité. Le sentiment est largement partagé, notamment dans la jeunesse, qu'être francophone est d'une autre époque et peu

utile dans le monde qui se construit.

La culture est devenue, aux côtés de la politique et de l'économie, un pilier et un acteur incontournable de la mondialisation. Nous devons donc impérativement et de toute urgence relever le défi de cette mondialisation culturelle, dont on mesure aujourd'hui les conséquences inquiétantes.

Dialoguer

Il est indispensable de consolider ce dialogue des cultures, parallèlement au dialogue politique et économique. La francophonie est une union géoculturelle, dont le français est la langue et le vecteur de dialogue.

Voilà le rôle de la francophonie dans la mondialisation, parallèlement aux actions de soutien à la démocratie et aux droits de l'Homme, de médiation pour la paix et la promotion de valeurs et de biens communs au niveau mondial.

Vous connaissez tous mon antienne : « L'Écrit aura toujours le dernier mot ». Que je complète aujourd'hui par cette affirmation : « L'Écran sauvera l'Écrit ». A condition que la Presse joue à fond la complémentarité entre l'internet et le papier, développe ce nouveau paradigme.

A l'heure de la prodigieuse révolution numérique, le journaliste du XXI^{ème} siècle est obligatoirement pluri média. Internet, c'est toujours de l'écrit. Mais il y a danger : n'importe qui, aujourd'hui peut s'intituler journaliste, et jouer à l'agence de presse. Si tous les journalistes sont devenus des bloggeurs, tous les bloggeurs ne sont pas journalistes. D'où la nécessité d'une information « labellisée », dont on peut être sûr qu'elle a été contrôlée, vérifiée par des journalistes profession-



nels. Lors des 41^{èmes} Assises de l'UPF, en novembre 2009 à Yaoundé, plus de 200 journalistes, d'Afrique et d'Europe, ont travaillé sur « l'éthique et la déontologie des nouvelles technologies de l'information et de la communication ». Passionnant débat qui nous a tout naturellement conduits à cette évidence : la liberté de l'information a pour corollaire la responsabilité.

Cette dimension numérique s'impose désormais à la francophonie, qui doit s'employer à la développer pour éviter d'aggraver la fracture nord-sud. L'utilisation de la toile dans l'enseignement supérieur, pour la formation des maîtres, progresse partout dans le monde.

Face à la mondialisation, le temps est venu de la « francophonie numérique », si nous ne voulons pas être définitivement « ringardisés ».

En guise de conclusion, permettez-moi de citer la superbe définition de la Francophonie que donne la romancière et dramaturge canadienne, d'origine acadienne, Antonine Maillet : « Un arbre est plus qu'un arbre : il est tronc, racine, sève, feuilles, fruits, vent dans les branches d'où s'échappent les oiseaux du ciel. C'est la plus belle image que m'inspire la Francophonie ».



NUMÉRO SPÉCIAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2010

Christophe-André Frassa Sénateur représentant les français établis hors de France.

« Je suis particulièrement heureux de participer aux côtés de parrains et d'invités aussi prestigieux à l'assemblée générale de l'Alliance Francophone et ce, le jour même où le Président Nicolas Sarkozy inaugure la Maison de la Francophonie à Paris.

Un événement qui coïncide d'ailleurs avec les 40 ans de l'Organisation Internationale de la Francophonie.

Cet anniversaire se prolongera du reste jusqu'à la tenue du XIII^{ème} Sommet de la Francophonie à Montreux en octobre prochain.

Il ne faut pas cependant se voiler la face.

La prédominance de l'anglais sur la toile et le recul de la langue française dans les instances internationales sont, hélas, des faits avérés.

La Francophonie est pourtant au cœur des préoccupations du Gouvernement et du Parlement français, et l'on ne compte plus les initiatives tant publiques que privées pour en développer le caractère multilatéral.

Je citerai, à titre d'exemples, la deuxième édition du mois de la francophonie qui vient de débiter à Lyon, ainsi que l'ouverture prochaine de la 15^{ème} Semaine de la langue française et de la Francophonie à Bâle

Je souhaite également mentionner la récente création du site Internet www.contactsfrancophones.com, ou encore le concours Francomot à l'initiative d'Alain Joyandet, secrétaire d'Etat chargé de la Coopération et de la Francophonie, pour tailler en pièces les anglicismes les plus courants dans nos écoles et lycées.

Enfin, l'Assemblée parlementaire de la francophonie -dont je suis membre dans le cadre de la section française- œuvre inlassablement pour la défense de nos valeurs communes et de la si belle

langue que nous avons en partage.

Lors de sa dernière session, à Paris l'année dernière, j'ai eu le privilège de présider le Parlement francophone des jeunes : j'ai à cette occasion pu mesurer comme il tient au cœur de chacun des participants de s'engager activement dans le devenir de la francophonie.

La Francophonie agit naturellement pour la promotion du français dans le monde, ce qui forme son socle fondateur, mais elle va bien au-delà.

En effet, notre langue commune véhicule un véritable corpus de valeurs.

Je pense en particulier à la démocratie et au respect des droits de l'Homme, à la diversité culturelle et linguistique, à la protection de notre planète, à la fraternité et, bien sûr, à la tolérance et à la solidarité.

Bras politique capable de pointer du doigt certaines dérives politiques -j'en veux pour preuve les récentes prises de position du conseil permanent de la francophonie- la francophonie doit également apporter son aide aux politiques de développement et de coopération.

Afrique, mondialisation

C'est le cas de l'ensemble des initiatives prises par l'OIF.

En Afrique, l'OIF a mené des actions remarquables : aide au renforcement des compétences managériales des opérateurs économiques en matière de gestion d'entreprise, amélioration des aptitudes à la gestion par le biais d'une formalisation des activités permettant

de différencier clairement les affaires familiales des affaires professionnelles, conseils sur le moyen d'assurer aux entreprises une meilleure visibilité et viabilité, une compétitivité accrue et une commercialisation des produits et des services plus efficace. Depuis le début des années soixante, date des premières fondations de la Francophonie, il est évident que le contexte politique et économique a considérablement changé.

Le développement de la mondialisation a suscité la pression des Etats et des peuples vers une plus grande diversité culturelle. Ce faisant, les problèmes inhérents au développement se sont également posés avec plus d'acuité.

La Francophonie est, osons le dire, au seuil d'une nouvelle ère.

Celle qui permet de répondre à un nouveau besoin d'Humanisme : si la culture est bien synonyme de fraternité, elle ne peut pleinement prendre son envol que dans le cadre d'un développement satisfaisant.

De la sorte, aux enjeux fondateurs s'en ajoutent de nouveaux : outre la défense des droits de l'homme et la démocratie, la prévention des conflits et -plus difficile encore- leur résolution, ainsi que la promotion de la diversité dans un monde soumis à l'influence grandissante de la culture anglo-saxonne. A quoi s'ajoute l'enjeu désormais majeur du 3^{ème} millénaire : celui du développement durable.

Jacques Chirac l'a admirablement dit : « La Francophonie a vocation à appeler toutes les autres langues du monde à se rassembler pour faire en sorte que la diversité culturelle, qui résulte de la



NUMÉRO SPÉCIAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2010



Christophe -André Frassa

diversité linguistique, que cette diversité soit sauvegardée. Au-delà du français, au-delà de la francophonie, il nous faut être les militants du multiculturalisme dans le monde pour lutter contre l'étouffement, par une langue unique, des diverses cultures qui font la richesse et la dignité de l'humanité. »

C'est pourquoi la francophonie n'a pas seulement pour mission de mieux faire entendre les diversités culturelles et linguistiques, et de promouvoir en premier lieu le français : elle est aussi l'expression d'une solidarité entre des pays industrialisés et des pays en développement qui partagent une conscience identique de la fragilité des équilibres, tant sur le plan des migrations de populations que sur ceux de l'environnement et de la gestion des ressources naturelles.

Il convient désormais -et j'en suis convaincu- d'aborder la question de l'extension de l'usage du français de manière offensive et décomplexée, parce que la bataille linguistique n'est pas seulement culturelle ou esthétique.

C'est une bataille dont les enjeux véritables sont autant ceux de l'influence

politique et de la croissance économique que ceux d'une nouvelle solidarité, spirituelle et écologique.

Il s'agit donc de conférer une signification emblématique à la francophonie dans un monde en proie aux égoïsmes grandissants des puissants.

Outre son utilité, la francophonie est de plus porteuse de sens.

Dans ce cadre, la francophonie a toujours été animée par le souci d'intégrer de manière sans cesse plus étroite la problématique de l'éducation à celle de la coopération au développement.

En une phrase : la culture représente un axe majeur de développement économique, social et humain.

Il s'agit là d'un trait majeur et singulier des politiques de développement menées par la francophonie.

En effet, l'organisation des Jeux de la francophonie autant que celle de la semaine annuelle de la francophonie, ont - en dynamisant le développement artistique et intellectuel d'un pays - pour objectif de contribuer par là même à son activité économique et à son développement matériel.

La francophonie est en passe de promouvoir des actions innovantes dans le secteur des nouvelles technologies de l'information et dans celui des réseaux associatifs, tous deux vecteurs essentiels du développement.

La traduction, la mise en réseau et le partage de responsabilités communes sont les nouveaux mots d'ordre de cette nouvelle ère francophone en son esprit de solidarité.

Il n'y a donc nulle surprise à constater la présence de la francophonie lors de la récente tragédie qui a frappé le peuple haïtien : elle a voulu participer à la réhabilitation matérielle, éducative et culturelle des populations meurtries en favorisant l'action d'un certain nombre des acteurs de la société civile investis dans le développement culturel des pays partenaires.

Il convient donc plus que jamais pour la francophonie de renforcer les industries culturelles et audiovisuelles, dont le rôle est important dans le développement

économique des pays en développement. Cela doit constituer une priorité. Un certain nombre d'actions concrètes, mises en place par la société civile ou les collectivités locales, notamment en ce qui concerne l'accès des pays africains à l'Internet, doivent continuer d'être soutenues tant sur le plan éducatif que sur celui des industries culturelles.

Éducation, promotion

La francophonie doit continuer de mettre en place un nombre si possible grandissant d'instruments susceptibles de favoriser la création et le fonctionnement de petites structures de production et/ou de diffusion. Il lui faut aussi continuer également d'assurer la professionnalisation des filières ainsi que l'accès aux marchés internationaux.

C'est en ce sens qu'outre son rôle d'éducatrice et de promotrice du français (et ceci dans le respect des diversités linguistiques), la francophonie assume un rôle essentiel dans la consolidation des échanges culturels et artistiques (permettant par exemple les coproductions) : elle contribue de la sorte, à la formation et à la mobilité des populations et au renforcement des capacités de développement des pays partenaires.

Dans l'un de ses premiers discours, le Président Nicolas Sarkozy parlait de sa volonté de voir naître une francophonie « à l'offensive » et non empreinte de nostalgie.

Nous voulons une francophonie qui sorte des sentiers battus, qui prenne toute sa part dans les débats nationaux, que ceux-ci portent sur l'environnement ou sur le maintien de la paix.

Vastes notions impliquant des changements économiques et structureux parfois lourds, que la francophonie doit aider et soutenir par le biais de politiques de coopération ambitieuses et volontaristes.

A Cotonou, le 3 décembre 1995, Boutros Boutros-Ghali, alors Secrétaire général des Nations unies, l'avait déjà prédit lors du VI^{ème} Sommet de la Francophonie : « La francophonie sera subversive et imaginative ou ne sera pas ! »



NUMÉRO SPÉCIAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2010

Xavier de Hennin Secrétaire Général de l'Alliance Francophone Espagne.

Permettez-moi de profiter de cette tribune pour vous adresser, au nom de l'Alliance Francophone au Royaume d'Espagne, nos salutations les plus chaleureuses. Car c'est bien la chaleur qui caractérise les rapports actuels entre l'Espagne et la France, entre la francophonie et l'hispanophonie, entre les ambassadeurs de Rabelais et de Cervantes. Et cela malgré le résultat du football 2-0 en faveur de l'Espagne le 3 mars dernier... je m'é gare...

L'histoire respective de France et d'Espagne sont intimement liées. Avant de parler de coopération et de développement, et puisqu'on dit que celui qui ne connaît pas le passé est condamné à le revivre, permettez-moi de revenir sur quelques épisodes de l'histoire de nos deux pays.

Avant l'Europe des nations, il y eut l'Europe des dynasties, des cathédrales et de la foi.

Ainsi, depuis la découverte du Nouveau Monde, l'Espagne a été dirigée par les Habsbourg et les Bourbon jusqu'au 6 mai 1808. A cette date précise, Napoléon Bonaparte impose son frère Joseph Bonaparte comme nouveau roi d'Espagne. Pour la petite histoire, Joseph Bonaparte découvrira les vertus du vin espagnol, dont il abusera tant, que la population le flanquera du surnom de « Pepe Botella », Joseph-la-gnôle.

L'occupation française en Espagne au début du XIX^e a toutefois apporté deux choses importantes à notre pays : l'abolition de la Sainte-Inquisition et l'application du Code Napoléon. Pour rappel, ce code civil présente des éléments dont nous héritons aujourd'hui tels que la liberté individuelle, la liberté du travail, la liberté de



Xavier de Hennin

conscience et d'autres pratiques, procédurales telles que le divorce ou l'adoption.

Napoléon écrira : « *Ma vraie gloire n'est pas d'avoir gagné quarante batailles; Waterloo effacera le souvenir de tant de victoires. Ce que rien n'effacera, ce qui vivra éternellement, c'est mon Code Civil.* » Il avait raison :

le simple fait de pouvoir m'adresser librement à vous aujourd'hui à cette tribune est le fruit de l'adoption en France, en Espagne et dans la moitié du Globe du Code Napoléon. Après l'abdication de Joseph Bonaparte en Espagne en 1813, l'Espagne connut la restauration absolutiste des Bourbon, une courte période dynastique de la famille de Savoie, une première république, le retour de la famille Bourbon et... une seconde

république. Veuillez noter que j'ai bien dit une « seconde » république, contrairement à une deuxième république. Car le souvenir de la Seconde République d'Espagne n'est pas sans douleur. En effet, il marque le début d'une terrible guerre civile qui, de 1936 à 1939, a profondément divisé la société espagnole, meurtri le pays et provoqué la mort d'environ 400.000 personnes, dont plus de la moitié étaient des civils ou des hommes et des femmes d'église. C'est en Espagne que la Seconde Guerre Mondiale se préparait. (Veuillez noter que j'ai bien dit « Seconde » Guerre Mondiale). Le terreau était idéal. C'était une époque où l'impuissance de la Société des Nations

rejoignait l'impassibilité des grands États tels que le Royaume-Uni ou la France. L'armée nazie a pu tester librement ses bombardements en piqué et ses chars Panzer en Espagne, auprès de ses alliés nationalistes. Alors que ces derniers remontaient vers le nord, les soldats républicains étaient repoussés vers les Pyrénées et ils cherchèrent refuge en France, notamment à Perpignan. Triste épisode où les victimes de la guerre – pour la plupart des civils – étaient parquées dans des camps de fortune à même la plage. Nourris par la solidarité de la population locale, oubliés des autorités françaises, surveillés comme des criminels, concentrés comme du bétail. Oui, c'étaient des camps de concentration avant l'heure.

Mais il ne faut pas juger le passé avec



NUMÉRO SPÉCIAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2010

les yeux d'aujourd'hui. Si je me permets de revenir sur cet épisode noir de notre histoire commune, c'est tout simplement parce nous savons qu'actuellement la France est une référence en matière d'aide, d'accueil et de bienveillance. Non seulement aux yeux de l'Espagne, mais aux yeux du monde. Si le passé nous fait commettre des erreurs souvent dramatiques, l'histoire nous apprend à ne pas les répéter.

Ainsi, le rétablissement de la démocratie et de la monarchie en Espagne nous ont permis de rejoindre l'Union Européenne, de connaître un essor économique exponentiel et de devenir un partenaire privilégié de la France.

En termes économiques, par exemple, la France est le premier client de l'Espagne, avec des exportations atteignant 33,8 milliards d'Euros. De même, après l'Allemagne, la France est le deuxième importateur en Espagne pour un montant de 34,2 milliards d'Euros. En résumé, si l'Espagne doit son décollage économique des années 70 aux investisseurs européens, aujourd'hui elle est un partenaire fiable et sérieux, avec une perspective d'avenir de croissance.

De même, en termes de population, le nombre de Français en Espagne était de 120 000 en 2009 (quoique ce chiffre puisse être doublé si l'on considère le nombre de Français en Espagne qui ne sont pas inscrits sur les registres de l'Ambassade ou des consulats). Ce sont autant de raisons ou d'arguments qui tissent ce lien particulier entre la France et l'Espagne.

Comme nous le rappelle souvent notre Président International et grand ami, Jean Guion, c'est à travers la culture que l'on peut assurer le développement à long terme d'un pays. C'est ainsi que la relation historique entre la France et l'Espagne est aussi intime qu'indissociable. Je pourrais m'attarder sur des centaines de sujets de rapprochements à travers le temps, mais, avec votre permission, j'insisterai sur deux aspects.

Le premier est d'ordre linguistique et le second – veuillez remarquer que j'ai dit le second, pour ne pas vous ennuyer avec un troisième – est diplomatique.

Comme vous le savez sans doute, les

premiers contacts entre la langue française et la langue espagnole remontent au début du XI^e siècle, à l'époque du Roi de Castille Sancho el Grande (nul besoin de traduire ici). A l'époque, les pèlerinages à Saint-Jacques de Compostelle (Santiago en espagnol) étaient pénibles et les chemins de



montagne à partir du Col de Roncevaux (Roncesvalles) étaient escarpés et dangereux. Le Roi Sancho fit tracer une nouvelle route par la plaine, le plus souvent empruntée par les Français, d'où le nom du Camino français, le chemin des Français, encore emprunté de nos jours. De plus, c'est le long de ce chemin que naîtront des villages qui portent encore le nom de Franco de los Ríos, Franco del Valle, etc. La langue espagnole empruntera ensuite et logiquement de nombreux mots du français : maison devient mesón, l'auberge ; moine devient monje. ; viande se traduit par viandas, les mets.

J'ai encore une liste de 7.000 emprunts dont je vous fais grâce. Permettez-moi toutefois une anecdote amusante de coopération culturelle : l'histoire de la cédille. C'est de l'orthographe espagnole que provient la cédille que l'on met en français au-dessous du « c » ; la zedilla était une lettre en soi, un petit « z ». Si ce signe diacritique est sorti de l'usage espagnol, il est resté indispensable en français, car son omission risquerait d'être inconvenante, comme dans le mot « leçon ». Je m'égare...

Le deuxième exemple, diplomatique et concret cette fois, du rapprochement indispensable entre la France et l'Espagne montre également l'amour que portent les Espagnols à la culture francophone.

Il y a moins d'un an et pour des raisons

de coupes claires dans le budget de l'État, le Ministère des Affaires Étrangères français prit la décision de fermer son antenne consulaire dans la province de Málaga, dans le sud de l'Espagne. Or Málaga est la cinquième ville d'Espagne (avec près d'1 million d'habitants) deuxième port méditerranéen de croisière, quatrième aéroport d'Espagne et douzième aéroport d'Europe devant Bruxelles. Avec quelques 8 000 résidents Français inscrits, autant de non-inscrits et près de 15 000 francophones. Málaga possède un lycée français, un musée Picasso, une Alliance Française et est le siège en Espagne de l'Alliance Francophone. Plus de 60 pays y sont diplomatiquement représentés. Par comparaison en nombre d'habitants et en importance économique, Málaga se situe entre Marseille et Lyon. Et il était question d'y fermer l'antenne consulaire ! Heureusement, sous l'impulsion du Consul de Panamá, avec la complicité du corps consulaire de Málaga, dont les Consuls du Maroc, de Belgique, de Hongrie, et sous l'égide du maire de Málaga, Francisco de la Torre, ainsi que de Marie-Dominique Blohorn, Présidente de l'Alliance Francophone en Espagne, une action commune a été menée afin de maintenir ouverte l'antenne consulaire de France à Málaga.

Voilà la foi qui doit animer chacun de nous : la foi en l'homme et la création de liens d'avenir par-delà les frontières. Nous espérons ainsi de tout cœur que l'antenne consulaire de France à Málaga restera ce qu'elle a toujours été depuis sa création par Ferdinand de Lesseps : une véritable ambassade économique et culturelle. Il est de notre obligation d'assurer le relais du maintien de cette antenne consulaire. En plus des galas que nous organisons, pourquoi ne pas songer à une assemblée générale à Málaga de l'Alliance Francophone ou encore à une visite en groupe de cette ville. Nous y mêlerions une récolte de fonds extraordinaire pour les œuvres de l'Alliance Francophone à travers le monde et une présence de poids auprès des autorités locales. Voilà le message que nous devons transmettre ».



NUMÉRO SPÉCIAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2010

Georges Leclère

Festival international de télévisions de Banff.

« Promouvoir la Francophonie dans les milieux de la télévision internationale, n'est pas une gageure. Tout s'y passe en anglais, les ventes, les achats, les échanges et bon nombre de festivals ».

Quand, l'an dernier, j'ai choisi, en tant que consultant en télévision internationale, de m'attaquer au prestigieux Festival Canadien de Banff, j'ai choisi la logique plutôt que la force.

Le Canada est un pays bilingue. Depuis 30 ans, le Festival de télévision internationale de Banff s'y déroule en anglais. Quand j'ai annoncé aux anciens présidents de l'événement que je voulais y créer « quelque chose » de francophone, ils ont doucement rigolé, me disant : ça ne marchera jamais.

Comme l'équipe actuelle, composée de jeunes dirigeants entreprenants et très ouverts malgré leur anglophonie totale, y était favorable, j'ai réfléchi, et j'ai trouvé un premier moyen.

Dans l'ensemble des inscriptions à la compétition des programmes que je dirige, se trouvaient quelques inscriptions de programmes venant de pays francophones, donc produits originellement en français, mais sous-titrés en anglais pour pouvoir concourir, et aussi pour pouvoir exporter.

J'ai donc choisi, parmi ces programmes, ceux qui avaient été assez bons pour être sélectionnés par les 44 jurys anglophones que j'avais réunis autour du monde. Puis, avec l'aide de la Présidente de la Fondation de Banff, qui, à ce moment-là, était une francophone, j'ai constitué un jury, francophone cette fois, qui a choisi 2 des sélectionnés et un vainqueur.

J'avais ainsi créé, mine de rien et sans dépenser un sou, un Grand Prix francophone, le premier remis au Festival de Banff en 30 années d'existence. Ce



Patrick Jaquin lit le message de Georges Leclère.

premier pas m'a permis d'entrouvrir la porte.

Cette année, je vais un peu plus loin, en créant une compétition complète avec 4 catégories télévisuelles de base, (documentaires, fiction, divertissement et jeunesse), avec toute la panoplie d'un vrai concours ; inscriptions, visionnage par des jurys francophones, dont 3 canadiens, un africain du Burkina Faso, (merci Michel Ouedraogo !), un belge, un suisse et un français.

Ces jurés vont noter, classer et sélectionner des finalistes entièrement en français.

Nous sommes actuellement au milieu du déroulement de cette compétition, et je ne suis pas encore en mesure de vous en donner les résultats sauf un, l'analyse des inscriptions.

Trois premières constatations se dégagent déjà :

- j'ai plus d'inscriptions francophones que l'an dernier
- j'ai réussi à ramener les producteurs québécois à Banff
- et comme nul n'est prophète en son pays, quelques producteurs français, qui s'étaient inscrits pour des programmes sous-titrés en anglais, ont purement et simplement boudé cette première compétition complètement francophone, visant cependant l'exportation de leurs programmes.

Il me reste donc pas mal de chemin à parcourir. Mais déjà, je suis sur la bonne voie car cette compétition commence à être connue et les années qui viennent vont se révéler cruciales pour le succès de la Francophonie au Festival de Banff.

Pour les Oscars, on verra plus tard ! Merci pour toute l'aide que m'a déjà apporté l'Alliance Francophone. Merci à l'avance pour votre soutien. Si vous êtes à Paris ce vendredi 16 avril, passez au Centre Culturel Canadien, rue de Constantine aux Invalides, j'y annoncerai les sélectionnés francophones pour le Festival de Banff qui se déroulera dans les montagnes rocheuses de l'Alberta canadien en juin prochain.

J'y aurai des prix remis en français et des vainqueurs francophones!

Pardonnez moi encore de ne pas être avec vous aujourd'hui, mais le Festival me prend tout mon temps.

Merci encore à Patrick de vous raconter cette histoire et à bientôt à tous !

Merci pour votre soutien!»



NUMÉRO SPÉCIAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2010

Jacques Godfrain

Ancien ministre de la coopération.

La pensée dite moderne s'accommode assez bien des réalités et des contraintes du monde économique de l'hémisphère nord.

C'est en gros ce qu'exprime clairement le Directeur Général de l'AFD. Si le titre est « plaidoirie pour de nouvelles politiques de soutien aux pays du Sud », le contenu plus discret des réponses aux questions évoque clairement la cherté croissante des besoins des politiques publiques.

Les causes en seraient l'augmentation démographique très fortes et fameux changements climatiques. Il y aurait donc obligation de chercher d'autres voies à l'aide au développement.

Cette recherche a commencé depuis bien avant ces nouvelles conditions posées en ce début de nouveau siècle. On peut, sans vanité pour les pays francophones africains, dire qu'ils ont su inventer un système juridique et judiciaire destiné à sécuriser les investissements et les échanges commerciaux, financiers. Il s'agit de l'OHADA, organisation pour l'harmonisation du droit des affaires en Afrique, dotée d'une Cour de justice propre.

Crise

Ce en quoi cette organisation est importante vis à vis de la Francophonie, c'est sa représentativité de l'état de droit qui est un des fondements de la pensée du monde francophone.

Comment ainsi omettre que nous sommes l'objet, pays du nord et du sud, d'une crise financière de première grandeur ? Sa résolution passe par plusieurs canaux de décision.

Soit, comme Wilson en 1929, on peut attendre la prospérité au coin de la rue selon le plus pur schéma libéral anglo-



Jean Bertho lit le texte de Jacques Godfrain

saxon. On en a vu les dégâts encore irréparables issus de la montée du nazisme germanique, de la guerre et de ses conséquences encore aujourd'hui.

Soit, comme les pays européens à des degrés divers, on tente de lutter contre la stricte loi du marché aggravée par plusieurs malversations. C'est ainsi qu'à l'échelon européen la France vient de jouer une partition de premier ordre sur l'utilisation de la comptabilité, Cette crise financière a clairement montré que la valeur de l'entreprise n'était pas celle indiquée par les cours de la bourse mais par la véritable évaluation basée sur des éléments comptables.

Le succès de la démarche française a consisté à créer une option pour les états membres qui le désirent d'exempter les micro-entreprises du champ d'application de la 4^{ème} directive. Ces micro-entreprises n'auraient donc pas l'obligation d'établir des comptes annuels.

La position de la France se résume de la façon suivante :

- maintien de l'acquis communautaire,
- absence de l'étude d'impact des mesures proposées dans certains pays,
- remise en cause de l'objectif d'économie à réaliser,
- nécessité de définir le concept de micro-entreprise dans le cadre d'une refonte de la 4^{ème} directive.

Ainsi l'autorité française chargée des questions comptables est en ordre de marche. Cette autorité aura une double mission. Elle édictera des normes comptables françaises pour les sociétés non cotées. Grâce à celle-ci la France espère pouvoir tirer les leçons de la crise financière sous l'impulsion du G20. Elle aura ainsi les moyens de peser dans les débats économiques internationaux jusqu'ici largement dominés par les anglo-saxons.

La comptabilité est un enjeu essentiel de gouvernance économique, affirme, à juste titre, Madame Lagarde, car les normes comptables ont un grand impact sur la stabilité financière.

Tout l'enjeu du débat sur la crise économique est une grille de lecture intéressante la vision francophone ou celle issue des Etats-Unis. La France n'a jamais caché ses réserves à l'encontre de l'International Accounting Standard Board, organisme privé qui a pour ambition d'établir des normes comptables internationales.

Cette méthode anglo-saxonne aurait accentué la crise financière récente ; la position française a obtenu un autre regard sur l'évaluation de la valeur de l'entreprise.

En conclusion, la Francophonie, en matière d'application du droit des règles de comptabilité, a montré son importance dans l'équilibre et la sécurité de l'économie de la planète.



NUMÉRO SPÉCIAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2010

Michèle André Sénatrice.

Je veux simplement dire combien j'ai été touchée ce matin d'entendre l'Ambassadeur des Comores nous parler de la question de l'éducation des filles. C'est un problème qui n'est pas uniquement celui des Comores. C'est le problème de l'équilibre de nos pays, des pays francophones également et de la planète en général.

Cette question est celle de l'importance égale des filles et des garçons quant à l'éducation qu'on leur donne et de l'importance qu'elles ont pour la société.

C'est un des combats qui me fait vivre depuis toujours. Peut être parce que née en France avec le droit de vote, je constate combien il y a encore de handicaps à surmonter pour que d'une manière habituelle, sans se poser de questions, nous considérons que les femmes valent les hommes, que les filles valent les garçons.

Un combat

Jean Bertho voudrait nous faire croire que les filles sont meilleures. Ce serait rassurant au fond, car il suffirait de nous donner le pouvoir pour obtenir un monde meilleur : mais les hommes résistent considérablement à cette prise de pouvoir, en général, et en France en particulier.

Le combat pour l'égalité des hommes et des femmes dans la société dans laquelle je vis et dans laquelle je suis une élue depuis bien longtemps (j'ai été ministre dans ce domaine), ce combat est difficile et les amorces de retour en arrière sont insidieuses et permanentes.

Je mesure combien, dans beaucoup de pays influencés par des traditions, des habitudes, des convenances sociétales, il est véritablement difficile de mener l'humanité vers sa véritable ambition qu'est la mixité.



Nous les femmes, plus nombreuses que les hommes parce que nous vivons plus sainement, moins atteintes par les dégâts périphériques de la vie moderne, en France en tout cas, nous constatons combien ce combat n'est pas gagné aujourd'hui.

Récemment j'ai travaillé sur les femmes élues dans l'espace francophone, cet espace dont le représentant d'Abdou Diouf nous a dit combien il est riche. Je suis moi-même membre de l'Assemblée Parlementaire de la francophonie et je travaille dans les réseaux de femmes parlementaires qui se sont créés parce que nous voulions, nous les femmes, dire à nos collègues masculins « écoutez, nous ne sommes pas nombreuses mais il faut absolument que nous construisions ensemble ».

Ces réseaux fonctionnent et attirent l'attention sur les problèmes de l'éducation, sur les problèmes de la santé, sur les problèmes de l'eau, de l'hygiène élémentaire, toutes ces questions dont parfois nos collègues masculins considèrent qu'elles ne sont pas tout à fait de la politique mais plutôt de simples problèmes d'organisation.

La noblesse serait sans doute de mettre ces questions au centre des préoccupations et de considérer que lorsqu'on instruit une petite fille cela a exactement la même valeur que lorsque l'on instruit un garçon.

On prépare le vrai monde, celui auquel j'aspire avec beaucoup d'entre vous, celui d'une égalité vraie, au sein duquel on se respecte, dans lequel on construit ensemble et dans lequel il y aura moins d'indifférence, moins de dureté. J'ai remarqué combien chacun trouve dur le monde dans lequel nous vivons.

Oui le monde est dure et encore plus pour les femmes. Notre pays la France est dur pour délivrer des visas aux artistes, aux étudiants, aux hommes d'affaires, aux politiques et pour convenance personnelle. Le nombre d'interventions que nous devons faire, nous parlementaires, et mon collègue Frassa le sait bien, lui qui représente les français à l'étranger rompt l'égalité citoyenne, notion très chère à beaucoup de français alors qu'il s'agit de venir ici seulement pour donner un spectacle ou rendre visite au petit enfant que la vie vous a apporté et qui est né sur le sol français.

Je suis triste, très souvent de constater que nous sommes dans cette situation, sans doute inquiets, sans doute peureux, en voyant diminuer l'influence de notre pays. Nous faisons comme s'il fallait de toutes les manières se protéger. Est-ce le moment ? Faut-il le faire ? pour moi, non. Il faut se faire confiance. Peut-être sommes-nous les femmes plus habituées à rester à l'intérieur de nos maisons et donc plus universelles dans nos tâches, dans nos préoccupations, dans notre façon de dire l'affection, de donner la vie, au fond. C'est peut être ça le mieux disant des femmes. si nous étions plus nombreuses au pouvoir, nous ferions peut être un monde meilleur. C'est un pari et je veux y croire.



NUMÉRO SPÉCIAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2010

João Dos Reis Da Costa, Délégué Général de l'Alliance Francophone pour la Guinée-Bissau.



née une culture issue de facteurs objectifs et qui se singularise par sa résistance à l'invasion du tout global.

La convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité culturelle reflète à bien des égards la nécessité de maintenir un monde multiculturel empreint d'humanisme, fil conducteur de la francophonie où la culture reste au centre de toutes les expériences humaine, politique, économique à travers sa constante dynamique, son évolution incessante et régule par là-même les relations dans une société et entre les sociétés elles-mêmes.

Cette transformation de la culture dans ces expressions les plus simples, explique que la culture s'affirme comme substitut à toute une carence ou défaillance du système international auquel les paradigmes des théories de développement n'ont pas su ou pu offrir de réponses.

Le carrefour

A l'heure de la mondialisation, l'idée d'une communauté basée sur le partage d'une langue et de valeurs culturelles, revêt plus que jamais toute son importance, car il ne saurait y avoir de politique économique fiable sans politique culturelle.

Ce carrefour de rencontre des cultures, des civilisations, de partage de préoccupations et de solutions, transforme les liens linguistiques, culturels et historiques dans un ensemble politique et économique plus large qui se traduit par la mise en place d'institutions et de programmes multilatéraux de coopération.

Cette alchimie conviviale dans les relations entre le Nord et le Sud est bien la preuve irréfutable et irréfragable qu'une coopération fondée sur le respect mutuel des différences, est bien possible. Et de cette coopération chacun a autant à apprendre de l'un ou de l'autre.

Depuis le sommet de Beyrouth, les priorités de la Francophonie sont le dialogue des cultures et le développement durable. C'est le seul organisme

Le thème « Du rôle de la Francophonie et de la culture dans les politiques de coopération et de développement » est d'actualité dans un monde globalisé en proie à des bouleversements, des défis inédits où les certitudes solidement ancrées dans l'intelligence collective se trouvent ébranlées.

Le vocable « francophonie » constitue à lui seul une mixture temporelle entre l'histoire, le présent et le futur. En effet, le mot apparaît pour la première fois à la fin du XIX^e siècle dans un ouvrage intitulé « France, Algérie et colonie » du géographe français Onésime Reclus qui regroupait sous ce terme l'ensemble des pays et des populations utilisant à un titre ou à un autre la langue française.

Aujourd'hui, depuis l'institutionnalisation du fait francophone le concept et le

sens du mot ont considérablement évolué pour avoir quatre sens :

- un sens linguistique : le substantif tiré de l'adjectif « francophone » signifiant qui parle la langue française ;
- un sens géographique pour désigner l'ensemble des peuples dont la langue (maternelle, officielle, courante ou administrative) est le français;
- un sens spirituel et mystique retraçant le sentiment d'appartenir à une même communauté prônant la solidarité, cette solidarité qui est née du partage de valeurs communes entre divers individus et communautés francophones
- un sens institutionnel se référant à l'ensemble des organisations publiques et privées œuvrant dans l'espace francophone.

Du fruit de la fusion des sens linguistique, géographique, spirituel et mythique, ainsi qu'institutionnel, est



NUMÉRO SPÉCIAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2010

aujourd'hui qui prône le dialogue, le respect de valeurs universelles comme le respect de l'Etat de droit, les Droits de l'Homme et du Citoyen en approfondissant et modernisant le concept de gouvernance pour qu'elle soit vécue au quotidien par des femmes, des hommes et des enfants. à travers l'Association Internationale des Maires francophones qui reste le porte étendard de la coopération décentralisée et de la démocratie de proximité. A cet égard, comprendre le rôle de la francophonie dans les politiques de coopération internationale et de développement revient à avoir un regard rétrospectif sur les étapes majeures, à mon sens, de la gestation de la Francophonie qui ne s'est jamais éloignée des préoccupations des plus démunis.

Ces étapes sont :

- la création de l'Organisation Internationale de la Francophonie à laquelle l'Assemblée Générale des Nations Unies reconnaît le statut d'observateur le 18 décembre 1998 ;
- les 14 et 15 avril 1999, la première conférence des ministres francophones de l'Economie et des Finances qui adopte une déclaration sur le développement d'un espace de coopération économique francophone dans la perspective des négociations commerciales de l'OMC à Seattle, afin que le système commercial international intègre mieux les valeurs défendues par la francophonie notamment la solidarité et la diversité culturelle;
- la même année au sommet de Moncton au Canada, des 3 au 5 septembre 1999, l'Agence de la Francophonie se voit attribuer une fonction d'observatoire de la démocratie et invite les Etats membres à ratifier les Statuts de la Cour Pénale Internationale, réaffirmant encore une fois son attachement aux Droits inaliénables de la personne humaine ;
- en 2002, lors de la 18^{ème} Conférence Interministérielle de la Francophonie à Lausanne, les représentants des trois organisations internationales (OIF, CNUCED et Union Africaine) concluent un accord de coopération ;
- les 4 et 5 septembre 2003, les ministres francophones chargés des nouvelles technologies réunis à Rabat,

lancent un appel pour réduire la fracture numérique existant entre le nord et le sud ;

-les 5 au 7 mai 2004 à Paris se tient un symposium sur l'accès aux financements internationaux organisé par l'Agence de la Francophonie, qui porte sur les moyens de faciliter l'accès aux nouveaux modes de financement du développement ;

-les 13 et 14 mai 2006, une Conférence ministérielle de la Francophonie sur la prévention des conflits se tient à Saint Boniface au Canada;

-du 17 au 19 octobre 2008, lors du XII^{ème} sommet de la Francophonie à Québec, 4 thèmes intéressants les politiques de coopération et de développement ont occupé les travaux des chefs d'Etat : la langue française, la paix, la gouvernance démocratique et l'Etat de droit, la gouvernance et la solidarité numérique, l'Environnement, le Développement durable et les changements climatiques;

L'humanité entière

Cette préoccupation constante et incessante de la Francophonie d'être au service de l'humanité tout entière est en parfaite adéquation avec les Objectifs du Millénaire pour le Développement qui ont été déclinés dans tous les programmes de coopération des différentes organisations internationales investies en faveur du développement.

La francophonie apparaît ainsi comme la lanterne morale, le frein de la conscience collective face au tout financier, au tout spéculatif. Ce n'est pas le fait du hasard si depuis la réalisation du projet francophone au cours des décennies 80 et 90, plusieurs distinctions ou plusieurs reconnaissances ont été attribuées aux organisations ayant des accointances avec la Francophonie.

C'est dans ce même ordre d'idée que notre maison commune, l'Alliance Francophone reçoit ce jour, 20 mars 2010 « le Mérite au développement international de la langue française » remis par l'Institut international de Promotion et de Prestige de Genève.

Les personnalités

- SAR Carmen Ulloa y Suelves , Présidente du Comité d'Honneur Espagne
- Luc Adolphe Tiao, Ambassadeur du Burkina Faso , représentant spécial du Président Blaise Compaoré
- Stéphane Hessel, Ambassadeur de France, Président d'Honneur,
- Mme George-Pau-Langevin, députée du 20^{ème} arrondissement, représentant M. Bertrand Delanoë, maire de Paris
- Joao Dos Reis Da Costa, Délégué Général pour la Guinée Bissau
- Abdallah Mirghane, Ambassadeur des Comores
- Ilan Halevi, ancien ministre des Affaires Etrangères de Palestine
- Salah Stétié, Ambassadeur (h) du Liban, Ecrivain
- Ali Guelleh Aboubaker, Chef de Cabinet du Président des Comores-
- Professeur Breton
- Professeur Etienne Beaulieu
- Pierre Geny, Secrétaire Perpétuel de l'Académie des Sciences d'Outre Mer
- Arnaud d'Hauterives, Secrétaire Perpétuel de l'Académie des Beaux Arts
- Général Etienne Copel, Président du Haut Conseil de la Défense Civile
- Michel Grégoire, représentant spécial du Secrétaire Général de l'OIF, Abdou Diouf
- Christophe-André Frassa, Sénateur des Français de l'Etranger
- Brigitte Girardin, ancien ministre de la Coopération
- Jacques Godfrain, ancien ministre de la Coopération
- Charles Josselin, ancien ministre de la Coopération
- Valérie Tarranova, Fondation Chirac
- Jean Paul Decorre, Président du Notariat Francophone,
- Jean Miot, Président de l'UPF, ancien Président de l'AFP
- Xavier de Hénnin, Secrétaire Général de l'Alliance Francophone Espagne
- Georges Leclère, Festival international de télévision de Banff
- Yves Boisset, cinéaste réalisateur Gisèle Bourquin, Femmes au-delà des mers
- Théo Phan, France Télévisions,



NUMÉRO SPÉCIAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2010

Gisèle Bourquin

Femmes au-delà des mers.



Gisèle Bouquin.

Les principales étapes de ma vie s'inscrivent toutes dans une perspective de défense de la Francophonie. Et le thème retenu pour cette journée – « le rôle de la francophonie et de la culture dans les politiques de coopération et de développement »- ravive en moi bien des observations faites à l'époque où je vivais à l'Étranger.

En effet, mes années d'études sur l'œuvre d'Aimé Césaire, puis sur les littératures orales m'ont menée, jeune femme, à Kisangani, où j'ai été chargée d'enseigner la littérature française à l'Université libre du Congo. J'ai découvert ainsi un vaste pays où le français cohabitait avec diverses langues vernaculaires. Ensuite, ma vie privée m'a conduite en Iran où, comme au Zaïre, je me suis trouvée impliquée dans de nombreux programmes culturels. Sans entrer dans les détails, ces expériences, par ailleurs fort enrichissantes, ont été, pour moi,

l'occasion de déplorer la frilosité de nos instances culturelles d'alors : et ce, tant pour ouvrir nos établissements scolaires aux jeunes francophones « en devenir », que pour partager notre culture ! Cette frilosité isolait ces instances, les empêchant même d'aller à la rencontre de personnalités issues de nos universités et qui auraient pu constituer de puissants leviers de diffusion de notre culture au sein de ces pays. C'était il y a vingt ans, peut-être plus. À mon sens, nos instances culturelles n'avaient pas encore appréhendé la place que devait tenir la francopho-

nie en tant que véhicule culturel dans les politiques de coopération et de développement.

Par la suite, mes diverses activités m'ont permis de rester sensible aux différences culturelles et d'observer les effets bénéfiques des interactions entre ces différences, qui, gérées avec respect et intelligence, deviennent des sources d'enrichissements réciproques. Percevant le rôle primordial des femmes dans ces échanges, j'ai ressenti la nécessité d'y répondre en créant « Femmes Au delà des Mers », association au service d'une francophonie revisitée.

En effet, les politiques de coopération et de développement reconnaissent enfin, le rôle essentiel des femmes dans l'éducation, donc, dans la transmission des valeurs et ce, sous tous les cieux. Dans le même temps, les femmes s'avèrent désireuses de se faire entendre, de communiquer et, surtout, d'affirmer leurs différences, leurs spécificités culturelles.

Un rôle essentiel

Les femmes d'au delà des mers, notamment, sont porteuses d'un savoir, de richesses culturelles inexploitées et fort diverses en raison de leur éparpillement géographique à travers le monde et d'évolutions historiques multiples. L'objectif de l'association est donc de mettre en lumière ces savoirs, de stimuler les échanges dans le cadre d'une francophonie qui facilite grandement les rencontres actuelles... Mais que nous débordons peut-être un jour... Quand les femmes d'au-delà des mers parviendront à faire une ronde tout autour du monde, les femmes du Nord main dans la main avec les femmes du Sud ! J'ai plaisir à noter que les femmes polynésiennes avec le club de la francophonie se sont rapprochées des conseils de femmes de Nouvelle Calédonie pour créer l'union des femmes de l'Océanie



NUMÉRO SPÉCIAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2010

francophone avec l'appui de l'OIF. .
Entreprendre exige, en effet, d'être habité par un grand rêve afin d'avoir l'énergie d'en transposer une part dans la réalité, avec le concours de toutes les bonnes volontés, celles des femmes comme celles des hommes de tous les pays !

Depuis son lancement, en mars 2008, sous le regard bienveillant de notre amie Michèle André, l'association a développé ses activités dans une telle perspective : F.A.M a participé, par exemple, à un hommage à Aimé Césaire rendu à la Sorbonne, en octobre 2008 ; l'association a organisé une conférence sur les récifs coralliens, patrimoine de la planète, en mars 2009, après avoir été invitée à exposer son programme, lors de l'inauguration de la Maison de la Nouvelle Calédonie à Paris, en décembre 2008 ; Elle était présente lors du colloque au féminin Plurielles organisé par les Marianne de la diversité en mars 2009 où il m'a été demandé, une fois encore, de parler d'Aimé Césaire ; Et en janvier 2010,

naire de Nouvelle Calédonie qui aurait reconstitué le parfum de Néfertiti et qui crée des parfums pour les marques les plus prestigieuses : cette artiste en parfumerie déclare ne trouver son inspiration que dans son île natale. FAM s'intéresse à tous les itinéraires singuliers, notamment à tous ceux dont l'exemplarité mérite d'être soulignée. F.A.M souhaite ardemment les faire connaître du plus grand nombre possible d'autres femmes afin de susciter l'émulation chez certaines d'entre elles. FAM se propose de créer un fonds afin d'éviter la perte de ces richesses patrimoniales, fonds dont le web, avec la création du site, permet dès aujourd'hui d'envisager l'enrichissement incessant, avant d'en venir à une fondation, centre de conservation des archives, photos et autres œuvres accueillies et recueillies. En 2011, année de L'Outre Mer, FAM espère d'ailleurs publier un recueil de portraits de femmes d'au-delà des mers. Bien entendu, FAM, invitation à la

Les orateurs

- Stéphane Hessel, Ambassadeur de France, Président d'Honneur
- Message du Président Abdou Diouf, Secrétaire Général de l'OIF, lu par Michel Grégoire
- Luc Adolphe Tiao, Ambassadeur du Burkina Faso, représentant spécial, du Président Blaise Compaoré.
- Jacques Godfrain ministre (h) de la Francophonie et de la Coopération
- Charles Josselin ministre (h) de la Francophonie et de la Coopération
- Jean Miot Président de l'UPF, ancien Président de l'AFP, Grand Maître de l'Ordre de Gutenberg
- Michèle André Sénatrice
- Christophe-André Frassa, Sénateur des Français de l'étranger
- Xavier de Hénin, Secrétaire Général de l'AF Espagne
- Georges Leclère, Directeur du Festival de Banff, lu par Patrick Jaquin
- Gisèle Bourquin, Présidente de « Femmes au-delà des mers »
- Joao Dos Reis Da Costa, délégué général de Guinée Bissau
- Yves Boisset, réalisateur
- Abdallah Mirghane, Ambassadeur des Comores
- Ilan Halevi, ancien ministre des Affaires Étrangères palestinien
- Salah Stétié, Ambassadeur (h) du Liban, écrivain

Femmes au-delà des Mers

Regards croisés d'ici et d'outre-mer

Réseau d'échanges et de transmission de savoirs

F.A.M proposait une passionnante visite-conférence de l'actuelle exposition du Musée Dapper : « L'art d'être un homme ».

En vous rendant sur le site de l'association www.femmesaudeladesmers.com, vous en saurez bien davantage sur nos activités qui, à leur modeste échelle, devraient contribuer à accroître le prestige de la francophonie :

Aujourd'hui, F.A.M se préoccupe intensément de rechercher des femmes originaires d'au-delà des mers, résidant dans leur pays d'origine ou disséminées à travers le monde, ayant des profils insolites, telle cette femme origi-

rencontre de l'autre, représente un projet ambitieux... qui exige des moyens. Nous comptons sur ses partenaires et sur les nombreux amis qu'elle s'efforcera de ne jamais décevoir. Nous serons heureux de vous retrouver et de pouvoir poursuivre le dialogue au siège de l'association à Passy, nous ne manquerons pas de vous inviter à chacune de nos manifestations. Ne sommes-nous pas, les uns et les autres, messagers de la francophonie, donc appelés à ne jamais nous perdre de vue ? »

Femmes au-delà des mers
Maison des associations 14, avenue René Boylesve 75016 Paris
06 60 80 73 65



NUMÉRO SPÉCIAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2010

Intervention de Yves Boisset

Cinéaste, réalisateur.

Je voudrais souligner ici l'importance de l'audiovisuel dans le développement et parfois tout simplement le maintien de la francophonie.

On a bien remarqué, par exemple, l'influence que la télévision a exercé en France sur le langage. Quand j'étais gosse, dans toutes les régions de France, il y avait un accent, il y avait parfois même un patois. Or, aujourd'hui, dans notre pays, les langues régionales et les accents qui s'y rapportaient disparaissent de l'usage courant.

Un exemple frappant est celui de la ville de Saint Etienne dont un accent très lent était particulièrement caractéristique (pensez à Fernand Raynaud par exemple) . Si vous vous baladez désormais dans la ville, plus personne n'a l'accent stéphanois. Même à Marseille l'accent est en voie de disparition! Tout cela parce que tout le monde parle maintenant comme à la télévision.

Je crois donc que le cinéma, et surtout la télévision, sont en mesure de jouer un rôle considérable dans l'essor de la francophonie.

Un très grand nombre de films, dans les pays du Maghreb ou en Afrique, sont réalisés avec le soutien de la France, voire financés intégralement (ou en très grande partie) par l'intermédiaire de certains organismes. Cette pratique est indispensable : sans elle il se tournerait très peu de films de cinéma en Afrique ou au Maghreb.

Le carburateur

Mais une chose m'étonne tout de même : alors qu'en dépit de l'arabisation des pays du Maghreb le français y est encore une langue amplement parlée, la plupart de ces



Yves Boisset.

films sont très rarement de langue française. Les seuls mots français qu'on entend dans les dialogues sont des mots comme « carburateur » !

Dans n'importe quelle conversation , à Alger ou dans les petites villes, les gens parlent arabe et tout à coup « carburateur » surgit au milieu de leur conversation : il n'existe en effet pas de mot très simple pour traduire carburateur. C'est un mot dont on m'a expliqué qu'il nécessiterait en langue arabe une métaphore de deux minutes pour être compréhensible. Donc même en arabe il vaut mieux dire « carburateur »!

Je pense que les chaînes de télévisions africaines et arabes font, tout comme les films qui y sont diffusés, une place

tout à fait insuffisante à la langue française.

A Skoplje, en Macédoine, je m'occupe d'un festival cinématographique. Le français était autrefois une langue beaucoup parlée au sein des classes bourgeoises de ce pays...mais aujourd'hui les gens de moins de trente ans n'en parlent pas plus un mot .

Par les hasards de la vie, on a organisé un festival du film français à Ohrid, une magnifique petite station balnéaire située dans les montagnes entre Grèce et Macédoine. Le cinéma français était inexistant en Macédoine , où l'on projetait à peine un film français tous les trois ans.

Aujourd'hui on projette sept ou huit films français à Skoplje. Il est vérita-



NUMÉRO SPÉCIAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2010

blement surprenant de constater l'impact d'une manifestation comme ce petit festival.

Petites initiatives

L'année dernière nous avons fait venir Charles Aznavour, peu connu en Macédoine, ouvert, agréable, etc. ... Il a chanté deux fois, dont une fois dans un amphithéâtre romain absolument magnifique surplombant le lac d'Ohrid. Dans les mois qui ont suivi, pratiquement tous les jours, quatre ou cinq chansons d'Aznavour passaient sur les principales radios de Macédoine ! Bien entendu, se développa un effet de contagion, et les chansons d'Aznavour entraînaient dans leur sillage celles de Renaud et d'interprètes français parfaitement inconnus du public macédonien et, en particulier, des jeunes gens.

Ce genre de manifestation est extrêmement efficace pour développer la francophonie. De la même manière, je crois que la présence du français dans les films -et particulièrement dans ceux que diffuse la télévision-, constitue l'un des meilleurs moyens d'atteindre les publics les plus larges, et particulièrement le public jeune.

Comme vous le savez tous, le français est terriblement, et à peu près partout, en régression au profit de l'anglais. Le cinéma et la télévision, si aptes à répandre et faire aimer tout simplement la culture française, sont réellement des moyens regrettamment sous-utilisés.

Dans beaucoup de pays, il n'est en général pas rentable de doubler un film dans la langue locale, car il n'y aurait pas un public suffisant pour rentabiliser ce doublage. Les films passent donc en version originale et sont sous-titrés, ce qui ne coûte rien du tout : sous-titrer en français est alors un moyen assez formidable de faire rayonner la culture française dans les pays où malheureusement elle est parfois un peu en voie d'extinction.

Il est invraisemblable qu'en Algérie, pays que je connais bien, il n'y ait pratiquement plus de films français. Les

spectateurs ne regardent que des films américains, parfois même des films soutenant une idéologie pour le moins peu islamophile (mais non censurés, et ce n'est certes pas moi qui vais déplorer l'absence de censure) : ils vont voir Bruce Willis mettre en morceaux des terroristes presque toujours islamistes. Cet aspect des choses ne semble curieusement pas les gêner, et ils font comme le monde entier un triomphe à ce genre de films. Actuellement, dans notre pays lui-même, la part du film français est tombée à environ 35% ; les 65% qui restent sont américains, sauf exception, lorsqu'un film italien ou de toute autre origine casse soudain la baraque.

Ces 65% sont une sorte de rouleau compresseur contre lequel, je crois, il est impossible de lutter (ce serait faire preuve de beaucoup de prétention). Mais il reste possible de rivaliser avec lui en menant des actions ponctuelles qui ciblent des publics astucieusement

choisis, susceptibles à leur tour de jouer les relais

Le cinéma, la télévision, et aussi la chanson qui peut se révéler un vecteur très important de culture francophone, sont des moyens auxquels nous devons consacrer énormément d'efforts et d'attentions. Les développer est extrêmement fructueux.

Les modes ludiques emportent toujours plus facilement l'adhésion que les modes didactiques. Tout le monde éprouve l'envie de s'amuser. Il me semble donc que dans tous les pays où le français est un peu en danger, les gens ayant eux aussi le désir de se distraire et éventuellement d'apprendre en se distrayant, le mode ludique doit à l'évidence être cultivé

Il faut en conséquence consentir des efforts énormes en matière audiovisuelle : cela est vraiment susceptible de propulser la francophonie au-delà de ses limites actuelles. »

L'Assemblée générale en chiffres

- 243 délégués
- 180 participants au déjeuner d'anniversaire
- 72 nationalités présentes ou représentées,
- 22 diplomates représentant
 - Arabie Saoudite
 - Bénin
 - Belgique
 - Burkina Faso
 - Comores
 - Djibouti
 - Egypte
 - Espagne
 - Gabon
 - Guinée Bissau
 - Liban
 - Ligue Arabe
 - Mali
- Maroc
- Niger
- Palestine
- Panama
- Qatar
- Québec
- Sénégal
- Singapour
- Taïwan

12 ministres ou anciens ministres dont :

- Michèle André,
- Brigitte Girardin
- Danièle Ducarme,
- Jacques Godfrain,
- Charles Josselin
- Xavier Emmanuelli,
- Jacques Troril
- Jacques Toubon
- Claude Goasguen



NUMÉRO SPÉCIAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2010

Abdallah Mirghane Ambassadeur des Comores en France

Je mesure, en toute conscience, l'étendue de la responsabilité qui m'incombe au moment où mon pays, les Comores, profondément ancré dans la francophonie, cherche à se faire mieux connaître de vous tous. Nous désirons vous faire part de notre générosité sachant par ailleurs que nous avons besoin de vous pour nous épanouir.

L'Etat comorien va fêter ses 35 années d'indépendance au moment même où la francophonie fête ses 40 années d'existence en tant qu'institution.

Mais la langue française qui nous confère l'appartenance à la grande famille francophone - qui se reconnaît comme telle au travers d'institutions telles l'OIF, l'association des maires francophones, l'association des parlementaires francophones, des universités internationalement présentes, etc. -, cette langue est présente aux Comores depuis plus de deux siècles.

Fruit de l'histoire comorienne, l'usage de la langue française dans l'ensemble de l'archipel fait de lui une zone d'influence francophone que sa politique de développement économique, culturel et éducatif se doit de préserver avec la plus grande énergie.

Le partage de cette langue commune a en effet renouvelé notre vision du devenir dans un monde en mutation. Nous acquérons chaque jour plus de maturité par rapport aux valeurs universelles de démocratie, de droits de l'homme, de paix et en général à toutes celles qui engendrent un développement durable et pérenne. Les Comores progressent dans la stabilité.

Beaucoup de choses sur cette langue que nous aimons tant pourraient être dites ici, mais le temps qui m'est imparti m'oblige à vous entretenir d'un



Abdallah Mirghane.

sujet qui me tient à cœur, l'éducation et en particulier la non fréquentation de l'école par les filles.

L'extraordinaire effort de scolarisation entamée dans les premières années de l'indépendance des Comores n'a pu être maintenu. Depuis le milieu des années 80 le taux de scolarisation qui avait atteint 80% stagne de nos jours à 70%, un tiers des enfants n'étant pas scolarisés (60% des filles !).

Des dizaines -voire des centaines- de mères périssent chaque année avec leurs enfants en traversant sur des embarcations de fortune le bras de mer qui sépare l'archipel des Comores des trois autres îles de Mayotte : ainsi s'achève tragiquement leur désir de rejoindre des rivages où elles espèrent retrouver leur famille et permettre à leurs enfants d'accéder à de meilleures conditions d'éducation. Toutes savent que lorsque les femmes ont reçu une bonne et solide éducation « elles peuvent devenir de véritables spécialistes et de puissants catalyseurs du changement ». Aussi la prise en compte de la parité dans l'éducation des filles et des garçons doit-elle être

encouragée, y compris par des mesures législatives, les politiques et les programmes, dans tous les domaines et à tous les niveaux.

Il est donc de notre devoir de rechercher avec nos partenaires francophones des solutions innovantes susceptibles de mettre fin à l'analphabétisme et de favoriser l'éducation pour tous.

Oui, nous devons inscrire la francophonie en acte, ouvrir de nouveaux horizons, et inscrire définitivement l'éducation pour tous dans les faits afin de consolider la démocratie et la liberté dans nos sociétés.

Pas de discrimination

Oui, nous devons - sur la base de propositions concrètes et durables - prendre en compte les intérêts des plus démunis. Il est de notre responsabilité à tous d'inventer avec courage des solutions adaptées, pertinentes et adéquates le défi « du vivre ensemble ». Et cela en une vision globale exempte de toute discrimination inhérente à la classe sociale, au sexe ou à l'appartenance religieuse.

Les valeurs fondamentales revendiquées par la francophonie - paix, unité, cohésion sociale, solidarité - revêtent une importance vitale dans le double domaine de l'éducation des peuples et de la mise en place d'une société stable.

L'appropriation démocratique de telles valeurs de liberté et d'égalité, en impliquant tous les citoyens, mettra chacune des îles de l'archipel des Comores (et en particulier les plus vulnérables d'entre elles) en mesure de participer à la vie politique et démocratique du pays. Cela dépasse largement les pratiques habituelles d'autonomie des pouvoirs dans les îles : il s'agit de conférer à toutes des droits égaux et garantis à l'alternance, chacune assumant à tour de rôle la direction de l'Archipel et de sa destinée. Nous espérons, grâce au compagnonnage avec cette noble organisation qu'est l'Alliance francophone, devenir un exemple parmi toutes les expériences visant à améliorer les capacités éducatives



NUMÉRO SPÉCIAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2010

Ilan Halevy

Ancien ministre des Affaires étrangères de l'Autorité palestinienne.

La francophonie en Palestine occupe une place plus grande que l'image qu'on en a généralement.

Il est vrai qu'après la première guerre mondiale et le dépècement de l'Empire Ottoman la Palestine a été placée sous mandat britannique. La francophonie s'y est pourtant développée. Elle a commencé vers la fin du 19^{ème} siècle essentiellement grâce au réseau des écoles chrétiennes. Ces écoles n'étaient pas des écoles confessionnelles réservées aux chrétiens français : elles dispensaient un enseignement francophone à l'ensemble des citoyens. Ainsi, dans ma propre famille, mon père, né à Jaffa avant la première guerre mondiale, ma mère, d'origine syro italienne, et moi-même avons tous trois été scolarisés en français. Je suis donc un francophone de la deuxième génération.

Au Moyen Orient les francophones ont un accent, une façon de parler, un rapport à la langue française que l'on retrouve d'Alexandrie à Istanbul, en somme dans l'ensemble de l'ancien Empire Ottoman. Ils usent d'un français un peu particulier, mais qui reflète un attachement et un amour profonds pour cette langue.

La Palestine était géographiquement et géopolitiquement enclavée entre deux géants de la francophonie méditerranéenne : le Liban, un petit pays géant par l'étendue et la profondeur de sa francophonie, et l'Egypte, vrai géant géographique et démographique. En Palestine le français a certes reculé : mais, en dépit du protectorat britannique, il a occupé pendant un siècle une place véritablement exceptionnelle.

La francophonie, chez nous, s'est développée sur ces bases, dans ce



contexte. Elle garde une place tout à fait particulière.

Ironie de l'histoire

Et puis, l'histoire ne manque parfois pas d'ironie : le gouvernement algérien a fait venir en Algérie pendant trois décennies un grand nombre d'enseignants syriens et égyptiens, dans le but de relativiser et faire reculer la francophonie dans le pays. Mais en Palestine la francophonie s'est récemment développée par l'intermédiaire d'un réseau d'écoles où le français est enseigné dès le primaire... par des enseignantes dont la plupart sont les épouses algériennes des combattants et des cadres politiques palestiniens qui ont vécu en Algérie et dans d'autres pays du Maghreb !!! La francophonie circule

de la sorte comme en boucle dans notre région !!!

Je voudrais aussi signaler le rôle très important que joue la coopération, à tous les niveaux, entre la Palestine d'une part et la France et l'ensemble francophone d'autre part. Notre ami Josselin a ainsi été - en tant que ministre de la Coopération et acteur de la coopération décentralisée - un pionnier de la coopération franco palestinienne dans une multitude de domaines.

De nombreux étudiants palestiniens ont été formés en France, en particulier dans le domaine du droit : les modèles français constitutionnels et juridiques restent donc des paramètres importants du débat juridique. Vous le savez, nous n'avons, hélas, toujours pas d'Etat souverain, ce qui laisse ouvert le débat constitutionnel. Or, en ce domaine, les conceptions apprises par les étudiants et les juristes palestiniens à l'école du droit français jouent un rôle très important.

Le droit français nous a donné une aide institutionnelle et des avis constitutionnels sur les structures de l'Etat futur : cela nous est très précieux.

La situation sur le terrain, en Palestine, se révèle pire que jamais. En dépit des discours qui pullulent, les perspectives de négociations politiques en ce qui concerne la création d'un état souverain demeurent en pratique bloquées par l'intransigeance israélienne. Le blocus de la Bande de Gaza est à l'origine d'une crise humanitaire permanente ; la réoccupation des villages en Cisjordanie transforme notre territoire en une véritable prison en plein air, toute hérissée de barrages et d'entraves diverse à la liberté de mouvement. Nous désirons à l'évidence que la



NUMÉRO SPÉCIAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2010

coopération avec la France et les pays francophones perdure (j'ai évoqué ce matin avec mon collègue sénégalais les moments historiques lors desquels son pays a joué un rôle pionnier dans les pré-négociations israélo-palestiniennes : en 1970 le Président Senghor a en effet été l'un des premiers chefs d'état du continent africain à reconnaître l'OLP ; et le Sénégal –dans le cadre de l'ONU- a par ailleurs présidé pendant des décennies le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien

Ce n'est ainsi pas uniquement avec la France mais bien avec l'ensemble des pays qui composent la francophonie que nous entretenons des relations privilégiées. Soulignons qu'à l'évidence ce qui nous importe le plus, ce dont avons le plus profond besoin, c'est de pouvoir incarner concrètement, dans la réalité, les valeurs fondamentales que nous partageons et respectons tous, et que porte la francophonie.

En premier lieu, la liberté. Nous voulons la fin de l'occupation, nous voulons la démocratie, nous voulons le droit de choisir. Il y a quatre ans encouragés par la communauté internationale qui nous disait : « soyez démocrates, organisez des élections ! » nous avons procédé à des élections législatives. Puis cette même communauté internationale a refusé d'entériner le résultat de ces élections libres qu'elle avait cependant elle-même supervisées.

Nous avons besoin de liberté, cette valeur cardinale portée par la francophonie. La liberté qui pour nous veut dire liberté de religion, liberté de culte, tolérance et coexistence de toutes les composantes de la société.

En deuxième lieu : l'égalité. Je veux dire l'égalité entre les hommes et les femmes ; je veux dire l'égalité entre tous les hommes, entre les citoyens de l'état colonial israélien et les membres du peuple palestinien, cette égalité qui relève aujourd'hui du rêve pur et simple ; je veux dire aussi l'égalité sociale entre tous les palestiniens, car notre société demeure fortement inégalitaire.

En troisième lieu : la fraternité, c'est à dire la solidarité. Nous avons besoin de la solidarité internationale car tant que la communauté internationale reste frioleuse et complaisante vis à vis des pratiques de l'état occupant, nous sommes dans une impasse politique.

Toutes nos perspectives sont bloquées. Or c'est bel et bien la communauté internationale qui a largement présidé à la création du conflit actuel, en a créé le contexte. Historiquement, ce



conflit n'a jamais été un champ clos israélo-palestinien : avant la première guerre mondiale, il se concevait dans le contexte de l'expansion coloniale européenne ; après la seconde guerre mondiale, il se concevait dans le contexte de la guerre froide ; depuis une dizaine d'années, il se conçoit dans le contexte d'une prétendue lutte contre le terrorisme dont tout le monde ici a bien souligné qu'il s'agissait d'une guerre de civilisation ressemblant curieusement à une guerre entre le monde occidental et la civilisation musulmane.

La vie des peuples

Et dans ce dernier cadre, le conflit israélo-palestinien peut continuer d'empoisonner la vie des peuples de la région. Et dans ce dernier cadre, nous avons besoin de la solidarité internationale. Voici un domaine dans lequel l'ensemble francophone a un rôle unique à jouer.

Vous le savez, le gouvernement palestinien a engagé il y a plus de six mois un programme pour la construction de ce qu'on appelle « Etat de fait ». Cela signifie que - même au cas où nous ne

parviendrions avec l'Etat d'Israël à aucun accord concernant tant la délimitation de nos frontières que les modalités d'établissement d'un Etat Palestinien indépendant - , nous poursuivrons de toute manière la structuration économique et institutionnelle d'un tel Etat. Et à la fin d'une période de deux ans, dont un tiers s'est déjà écoulé, nous proclamerons cet Etat. Nous voulons que la communauté internationale reconnaisse cet Etat. Nous ne voulons pas que sa création soit considérée comme ce que nos adversaires appellent une « déclaration unilatérale ». Nous ne voulons pas proclamer l'Etat Palestinien unilatéralement, nous voulons que la proclamation de l'Etat Palestinien soit le résultat d'un processus mené en concertation avec l'ensemble des acteurs de la scène internationale. Il ne s'agira donc pas d'une déclaration unilatérale et nous accompagnerons ce projet de toute une série d'autres mesures.

L'option privilégiée l'été dernier à Bethleem lors du dernier congrès du Fatah fut de recourir à la stratégie d'une résistance de masse non-violente. Depuis plusieurs mois il ne se passe pas une semaine sans que des milliers de manifestants protestent de façon non-violente contre l'édification du « mur de la ségrégation et de l'annexion », contre la réoccupation des villes, contre le blocus. Ces manifestations sont réprimées avec une extrême violence par l'armée israélienne.

Nous conduisons une lutte tout à fait exemplaire, car c'est une lutte dans laquelle on retrouve tout autant les forces vives de la société palestinienne et en particulier sa jeunesse, que des démocrates et des anticolonialistes israéliens et qu'un contingent important d'activistes issus de la solidarité internationale. Une lutte qui regroupe de telles composantes exerce une pression constante sur l'ensemble de la situation, ce qui devrait nous aider parallèlement à assumer la construction d'un système économique et institutionnel et à préparer l'infrastructure de l'Etat Palestinien à venir.

Pour cela nous avons besoin de votre aide.



NUMÉRO SPÉCIAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2010

Ali Guelleh

Chef du Cabinet de la Présidence de la République de Djibouti.

C'est pour Djibouti et pour moi, encore une fois, un honneur immense et un grand plaisir de représenter le gouvernement djiboutien à l'occasion de cette honorable assemblée de l'Alliance Francophone.

Djibouti est une République en miniature avec une grande âme francophone. Ainsi cet honneur est plus que justifié pour mon pays qui porte comme sa couronne notre culture de partage autour et à travers la langue française.

Le peuple de la République de Djibouti aussi, héritier des contacts séculaires, enrichis par l'humus positif des civilisations africaines, arabo-asiatiques et occidentales s'est constamment distingué par une culture de tolérance et de valeurs culturelles favorisant le dialogue social, le pluralisme, la diversité culturelle, et la cohabitation en bonne intelligence.

Et cette bonne intelligence nous propose, pour ne pas dire nous impose, des défis auxquels la francophonie doit faire face. Si en premier lieu, la diversité culturelle et linguistique et la gouvernance démocratique nous préoccupent, notre Francophonie doit être amenée aussi sur d'autres terrains comme celui des politiques de développement et de coopération car, comme le dit le dicton bien connu « ventre affamé n'a point d'oreille ».

Toujours sous l'angle de la coopération, de la démocratie et de la solidarité, ce terrain, permettra d'examiner les questions relatives au développement humain, au développement durable et au développement économique.

Il est évident que l'idée et la pratique de la coopération au développement résultent de la transformation institutionnelle de chaque pays qui assume



les implications de la définition et de la maîtrise des politiques sectorielles dont les domaines sont vus comme les plus proches de l'individu et de son épanouissement. Il s'agit de l'éducation et de la formation, de la culture, du développement économique, du logement et de l'environnement.

Les quatre axes

Pour la République de Djibouti, l'action gouvernementale fixée par le Président, son Excellence Ismael Omar Guelleh, porte autour de quatre grands axes, à savoir :

- Axe 1 : stabilité macro-économique, croissance et compétitivité ;
- Axe 2 : secteurs sociaux, valorisation du capital humain, accès aux services sociaux de base ;
- Axe 3 : solidarité, lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ;
- Axe 4 : décentralisation, coopération internationale.

Fidèle à l'idéal humain des Lumières dont nous sommes les fiers héritiers cette politique a résolument placé l'Homme et la Femme au cœur de toutes les préoccupations.

Afin de garantir à tout un chacun le plein exercice effectif de ses droits fondamentaux, Djibouti a ratifié et mis en application les mêmes instruments internationaux de défense et de protection des Droits de l'Homme ratifiés par les États européens à l'exception de ceux particulier à l'Union européenne.

Pays peuplé de musulmans en très grande majorité Djibouti abrite également les lieux de cultes des principales religions du monde dont la libre pratique est garantie par la Constitution.

« Expertise indispensable » la Femme jouit des mêmes droits que les hommes et le législateur djiboutien a pris certaines dispositions comme la parité dans toute fonction publique afin d'assurer son plein épanouissement



NUMÉRO SPÉCIAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2010

notamment par sa participation à toutes les activités humaines.

Ces axes nous permettent la mise en symbiose des « énergies dormantes », comme le disait si magnifiquement Léopold Sédar Senghor à propos de la Francophonie.

Le développement et la coopération à travers notre patrimoine commun, mon pays ancre sa vocation naturelle de lieu de convergence de la diversité humaine quelle que puisse être sa forme.

Et je ne peux qu'user ce qui a été déjà dit : « Ilot francophone, la République de Djibouti, illustre donc de façon exemplaire les valeurs fondamentales que la Francophonie s'enorgueillit d'avoir en partage. Il n'est pas sans rappeler que c'est également le seul pays francophone à plusieurs milliers de kilomètres à la ronde.

Dans son rôle de politiques de développement et de coopération, de la Francophonie la République de Djibouti mérite un regard particulier.

Enfin je ne peux finir mon propos sans dire un mot de notre Ami Maître Aref, délégué général de l'Alliance Francophone qui ne cesse d'expliquer aux acteurs institutionnels l'intérêt linguistique, culturel et politique de la francophonie.

Notre pays s'enorgueillit de partager les nobles valeurs et idéaux que défend avec brio l'Alliance Francophone et souhaite également la reconnaissance d'un passeport francophone pour les étudiants, les chercheurs et les artistes notamment.

Nous serions heureux d'étudier l'accueil à Djibouti d'une de vos réunions avec le dynamique Président Jean Guion que je remercie pour l'invitation à partager et célébrer avec vous tous en même temps que votre 20^e anniversaire, le 40^e de la Francophonie.

Si vous venez à Djibouti vous vous rendrez compte que la Francophonie n'est pas pour nous une « exception culturelle » mais un patrimoine commun de l'humanité auquel nous sommes fermement attachés.

Salah Stétié

Ambassadeur du Liban, poète.

L'identité est profondément liée à la langue, et vice-versa. C'est là une vérité première qu'on ne rappelle ici qu'à titre de postulat qui commande un certain nombre de conséquences plus subtiles et plus dignes d'intérêt. C'est en effet la langue qui modèle, de chacun, les structures intellectuelles et mentales ainsi que l'organisation affective et ce dans la mesure où les sentiments eux-mêmes ont besoin d'être nommés par la langue pour être mieux définis, pour être distingués les uns des autres jusque dans leurs nuances les plus insaisissables et rendus ainsi plus aptes à être vécus dans toute leur spécificité, et formulés. On sait que c'est d'être formulés et dites que les choses prennent corps : Properce "invente" ainsi ce qu'on appellera à partir de lui la "mélancolie" et Proust ce qu'il décrit comme les "interruptions du cœur", lesquelles deviennent, à partir de lui, un élément décisif de toute préhension amoureuse. Ce sont là deux exemples parmi des centaines, des milliers d'autres, de ce rapport consubstantiel entre ces deux pôles dans la langue et dans l'homme que sont le signifiant et le signifié, l'homme étant partie prenante à la langue et la langue partie prenante à l'homme. C'est avec des mots que se fait l'homme et c'est avec de l'homme que se fait la langue. Il faut y ajouter que langue n'est pas langue seulement, qu'elle n'est pas exclusivement nominative, qu'elle est aussi syntaxe, c'est-à-dire logique, et allégorie, c'est-à-dire philosophie, ontologie, métaphysique, que c'est tout cela à la fois qui met en branle et fait avancer, selon ce qu'elle est au départ et ce qu'elle va devenir dans sa locution progressive, la très complexe machine de l'humain.

Aujourd'hui plus que jamais, le monde a besoin de la langue française, et j'ajouterais même qu'il en a besoin au premier degré. Utilisé au premier degré précisément, l'anglais est aujourd'hui la langue la plus communicante du monde, celle dont font usage les négociants, les courtiers et représen-



tants en tout genre, les hôteliers et les voyageurs, les industriels, les scientifiques, les banquiers, les assureurs, les diplomates, les internautes et d'autres. Mais cet anglais-là est ce qu'il est : cinq cents à mille cinq cents mots qui n'engagent ni la culture de l'homme ni sa profondeur ni ses valeurs. Langue anglaise ? Idiome anglo-américain plutôt, que ses utilisateurs mondiaux connaissent généralement assez mal, qu'ils emploient sans illusion, le prononçant et l'écrivant d'une manière souvent fautive et se refusant à espérer de lui plus que ce qu'ils lui demandent : le rendez-vous utilitaire avec l'autre. L'anglo-américain n'est axé sur rien que l'efficacité. On connaît la boutade de Bernard Shaw « L'Angleterre et l'Amérique sont deux pays séparés par la même langue ». À l'inverse, là où le français se parle ou s'écrit – en France même, en Afrique, dans les pays arabes, au Québec, aux Antilles, dans l'Europe francophone (Belgique, Suisse romande ou Roumanie) ou encore là-bas, très loin, au Vietnam et aux antipodes, aussitôt un projet unificateur se dessine en qui la France est totalement présente par sa culture, c'est-à-dire par de l'essentiel. Là où s'accroche la langue, cette langue précisément dont je parle, s'accrochent les valeurs de la langue, les idéaux qu'elle



NUMÉRO SPÉCIAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2010

secrète ou qu'elle définit, son combat deux fois centenaire pour la démocratie, ses leçons d'éthique ou de politique même si celles-ci restent parfois abstraites et pèchent par défaut d'adhérence au dur usage de la réalité. Partout rayonnent ses écrivains, ses philosophes ou ses poètes, mais aussi, parce que le fait culturel est un fait global, ses peintres, ses musiciens, ses créateurs. On ne peut être francophone sans épouser la France dans son ensemble. Sinon, comme dit joliment la langue, on "baragouine" – ou on dérape.

C'est parce qu'elle est un fait culturel de première importance, au-delà du fait linguistique, que, malgré son encerclement par l'anglo-américain, la langue française ne me paraît pas, loin de là, être dans une situation désespérée. Les utilisateurs de l'anglo-américain sont sans doute près d'un milliard d'hommes : ils n'ont, à l'égard de l'anglais, aucune dépendance culturelle sauf si, directement intéressés, ils sont eux-mêmes de nationalité anglaise ou américaine. Les utilisateurs de la langue française sont autour de deux cents vingt à deux cent cinquante millions selon qu'ils usent entièrement ou partiellement du français, et ils doivent presque tout à cette langue française qui est le toit de la maison, si même les murs de celle-ci sont le plus souvent bâtis avec des éléments de la culture originelle. Rarement la langue française, dans le cours de l'histoire, aura cherché à détruire les cultures premières dans les pays où la France s'est attribuée une mission, – à l'inverse de ce qui s'est produit dans les régions qui furent dominées par les Espagnols, les Portugais ou, plus spectaculairement encore, par les Anglais d'Amérique du Nord. Partout où cette domination s'est exercée, de grandes civilisations, des modes de croyance et de vie, se sont retrouvés dans la poussière. Poussière des chevaux des conquistadores en Sud-Amérique, poussière des fameux cow-boys au Nord. La France a été plus sage et a moins insulté l'avenir. C'est pourquoi, respectant les terres qu'elle a gérées, la France reste aujourd'hui, langue et culture y comprises, inscrite dans l'avenir des États issus de ces empires, maintenant qu'ici et là les contentieux politiques ou juridiques se sont dissipés. Le mouvement d'ensemble est en

faveur du français : l'anglo-américain ayant fait le plein et menacé lui-même de l'intérieur par la montée en puissance de l'espagnol aux États-Unis, on peut légitimement penser qu'il ne s'étendra pas davantage et qu'il connaîtra même une certaine régression. En revanche, du fait de l'explosion démographique en l'Afrique noire et dans les pays arabes francophones, on peut espérer que dans le premier quart du vingt-deuxième siècle, les francophones seront 400 millions ou même plus, là les anglophones ne dépasseront pas les 800 millions.

J'ai souvent réfléchi au statut privilégié du français dans les régions qui furent longtemps des colonies ou des dépendances. C'est qu'avec la présence française s'est établi dans ces régions un mode de fonctionnement de la pensée qui, à partir des valeurs de la langue française elle-même, a permis à ces régions de s'émanciper intellectuellement en attendant de se libérer politiquement. La célèbre trilogie "Liberté-Égalité-Fraternité" ne s'enseigne pas sans effet et c'est au monde entier que la France a fourni ce type de leçon, haute et déterminante. J'ajoute que la France, par son extension coloniale sur les cinq continents, a, de son côté, appris à connaître les autres, tous les autres, de l'intérieur en quelque sorte, tout en se faisant connaître d'eux. Plus que n'importe lequel des pays du monde, la France, qui est continentale et maritime, et qui a en outre une double façade atlantique et méditerranéenne, la France qui est – au plan intellectuel du moins – la tête chercheuse de l'Europe, est ce pays capable de donner et de recevoir dans le cadre de ce dialogue des cultures que chacun appelle de ses vœux à l'heure incontournable de la mondialisation et de la globalisation, laquelle risque en fin de compte d'être surtout celle de l'uniformisation, de la standardisation et de l'anonymat généralisé sous l'égide des États-Unis et bientôt de la Chine. Pour dialoguer avec l'autre, il convient d'être en situation de dialoguer avec soi-même, – or c'est précisément le cas de la France. Pour dialoguer avec soi, un pays doit être capable de s'ouvrir aux failles spirituelles et politiques dont il est intimement constitué. Lectrice tout à la fois de Montaigne et Pascal, religieuse et laïque, passionnée et rationnelle,

conservatrice et révolutionnaire, Voltaire d'un côté, Rousseau de l'autre, la France a toujours su, dès après la guerre civile occasionnée par la Réforme au XVI^e siècle, préserver autant que faire se peut, à l'échelle d'un pays héritier d'une grande histoire, ce dialogue qui lui est axe central et autour de quoi elle tourne. Et c'est aussi pourquoi un pays comme la France – riche de son passé et non moins riche de présent et d'avenir – peut, face aux tout-puissants États-Unis, proclamer l'état d'exception culturelle pour échapper à l'équarrissage général, ainsi qu'à l'uniformisation du sens et des consciences, des valeurs et des besoins. C'était un peu ce que voulait sans doute signifier le Général de Gaulle quand il s'écriait, sur le mode humoristique : "Comment voulez-vous gouverner un pays qui a deux-cent quatre-vingt variétés de fromages!".

Grâce à l'exemple donné par la France en un certain nombre de domaines, on peut affirmer que la fatalité de la mainmise atlantique sur nos civilisations n'est pas inévitable et qu'on peut, si l'on s'y prend à temps et avec détermination, sauver les meubles et peut-être même la maison. Mais il n'y a plus un instant à perdre. Il faut très vite identifier chacune de nos cultures, qui sont de grandes cultures, même et surtout si ce sont des cultures traditionnelles, les renforcer de l'intérieur par tous les moyens disponibles – muséologie, muséographie, récolte des traditions orales et leur transcription, sauvegarde des monuments et des vestiges, études en tout genre, relevés, etc. – et, à tout cela, la France peut apporter son concours, directement ou indirectement, sans que soit négligé pour autant, dans le cadre d'un développement raisonné, le soutien résolu aux évolutions nécessaires et aux indispensables modernisations. La technique et la technologie doivent être plus généreusement partagées et, disant cela, c'est évidemment aux pays dits évolués que je m'adresse et, parce qu'il y a une tradition humaniste en France et une responsabilité certaine de ce pays à l'égard des pays anciennement colonisés, c'est à la France que, très particulièrement, va mon appel.

Quel est à côté de cela le rôle que peut jouer la France et sa langue dans le développement et l'évolution des pays



NUMÉRO SPÉCIAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2010

entièrement ou partiellement francophones ? J'ai déjà souligné l'importance de l'impact sur ces pays des idéaux démocratiques. Là où la démocratie est occultée, est refusée, il ne saurait y avoir de véritable développement, car le développement économique reste stérile s'il n'est pas doublé d'un développement intellectuel et moral. A quoi s'ajoute le fait irrécusable que dans un pays où le dialogue interne est suspendu, il ne saurait non plus y avoir d'échange égalitaire avec l'autre, donc de dialogue des cultures au sens de ce partage des valeurs qui fonde toute civilisation.

Échange : mot-clé. Aujourd'hui le dialogue des cultures passe nécessairement par la traduction. Depuis environ cent cinquante ans, la langue française est une des principales plates-formes de la traduction en Europe, beaucoup d'orientalistes et de spécialistes ayant transféré vers le français, souvent de manière admirable, certains textes majeurs de l'humanité des autres rives : la chinoise, la japonaise, l'arabe, la persane, l'africaine, la pré-colombienne, et d'autres. Je me contenterai, parmi des dizaines de noms possibles, de citer ceux de deux éminents islamologues qui furent aussi de grands traducteurs : Garcin de Tassy et Sylvestre de Sacy. Et aussi celui de deux de mes maîtres : Louis Massignon et Jacques Berque. La traduction à partir du français vers d'autres langues, notamment des langues du Tiers-Monde, se fit longtemps très épisodiquement et très hasardeusement. Aujourd'hui, les choses ont changé profondément et d'une manière impressionnante, les maisons d'éditions françaises traduisent beaucoup et de mieux en mieux, et de nombreux auteurs étrangers, écrivant en français ou traduits dans cette langue, sont, à partir du français, traduits dans d'autres langues, dont notamment l'arabe – qui est ma langue première. Je témoigne à partir de mon expérience personnelle : étant Libanais, j'appartiens par mes origines à un pays intensément traducteur, le plus actif de tous les pays arabes dans ce domaine. J'ai moi-même traduit en français quelques textes importants de la modernité arabe. Et j'ai moi-même eu le privilège d'être traduit dans une quinzaine de langues.

Pourquoi un écrivain du Tiers-Monde,

mettons un écrivain issu du monde arabe, a-t-il besoin soit d'écrire en français, soit d'être traduit dans cette langue ? L'arabe est, certes, une grande langue, mais elle reste d'un usage réservé pour l'essentiel au monde arabe. Le français est une langue de communication internationale, au-delà même de sa valeur proprement littéraire. Écrire en français, ou être traduit dans cette langue, c'est s'inscrire évidemment dans un patrimoine privilégié, mais c'est aussi, à cause du rayonnement du français, pouvoir espérer un transfert vers d'autres aires linguistiques. C'est assurer ainsi, outre le lectorat français et francophone, avec souvent à la clé une mise en perspective critique de l'écrivain, la possibilité d'accéder à une audience internationale. Cette audience est d'autant plus précieuse que, souvent, dans le pays d'origine, l'écrivain dont je parle est en mal de public et ce, soit pour des raisons économiques (le livre est trop cher), soit pour des raisons intellectuelles (public peu formé culturellement ou déformé idéologiquement), soit pour des raisons politiques (il est interdit de public ou censuré).

À l'écrivain persécuté ou censuré, la langue française proposera donc un espace de liberté. En français, – directement ou par les voies de la traduction –, cet écrivain peut exprimer ce qu'il n'aurait pu dire dans sa langue ou dans son pays d'origine. C'est là également une victoire de la démocratie. La diffusion éventuelle de son propos dans d'autres langues, propos qui est toujours lucide ou courageux, s'agissant d'un écrivain contestataire, parfois même révolutionnaire, ne peut qu'ajouter à cette victoire.

Dernière remarque à ce sujet : parce que la langue française s'est toujours adaptée aussi rapidement que possible aux réalités du monde contemporain, elle propose à son utilisateur un instrument nuancé et inventif pour aller plus loin dans l'exploration et la formulation d'idées neuves, de concepts inédits, de sentiments ou de sensations difficilement cernables à leur source. Elle permet ainsi de sortir des chemins battus, de stimuler en chacun, par l'oxygène qu'elle amène, tous les dynamismes créateurs. Je l'ai définie comme un espace de liberté et me dit que si, depuis deux siècles, le français

a été sans doute la structure langagière la plus malmenée, cette structure aura été également la plus créatrice de formes neuves. « Rossignol désaccordé pour l'honneur de la musique », disait de Pierre Boulez mon compatriote Georges Schehadé. Langue de notre modernité récurrente, le français est ce beau rossignol-là, désaccordé, mais sans cesse réaccordé pour l'honneur de l'esprit.

Pour finir sur une note plus politique et plus directement actuelle, je voudrais dire mon inquiétude devant la montée, un peu partout, d'un état d'esprit entouré de mauvaises vapeurs insidieuses ; racisme, discrimination, intolérance à l'égard de l'étranger et de l'exclu. Cela se passe, hélas ! en Europe, l'Europe que nous aimons, l'Europe qui devrait constituer pour bien de nos pays le continent le plus proche, le plus compréhensif et le plus fraternel. Je voudrais également insister, au sein de l'Europe, sur cette patrie parallèle qu'est pour beaucoup d'entre nous la France. Pour Léopold Sédar Senghor, par exemple, président démocratique, ô combien, de la République du Sénégal et ancien élève de l'École Normale Supérieure dont il sortit agrégé de grammaire, en attendant d'être élu – premier écrivain francophone issu du tiers-monde à jouir de cet honneur – membre de l'Académie Française. En hommage à Senghor et à sa propre demande, j'avais écrit, il y a un quart de siècle, à l'occasion d'une manifestation consacrée à l'écrivain, ce poème de venue facile dédié au chantre de la négritude. On m'a dit – ce qui m'émeut moi-même – que Senghor l'ayant lu, en fut touché jusqu'aux larmes. Voici donc, pour clore provisoirement ma réflexion sur la langue française et le développement, langue des Français, certes, et aussi bien langue des autres, ce texte offert :

Senghor

Il y a dans le nom de Senghor le battement du sang

Il y a le souvenir de Gorée

Il y a – sans impertinence, mais c'est référence parler – « Luitpold le vieux prince régent »

Il y a pour moi dans Sedar, abusivement, mémoire d'un cèdre du Liban



NUMÉRO SPÉCIAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2010

*Il y a bien des Français qui parlent
petit-nègre
Lui parle et il écrit le français naturel-
lement
Comme l'agrégé de grammaire qu'il
est et comme le
Normalien qu'il fut et plutôt mieux que
l'un et que l'autre,
Parce qu'il a su désagrégier la langue
au bénéfice d'une langue plus forte,
éternellement à venir; ô poésie, super-
bement, anormalement,
Un français châtié que le sien, mais
non point puni pour autant.
Car il y a dans le nom de Senghor, à
fleur de peau, le grand cri
simplificateur, le cri du sang !*

*À fleur de peau, il est fils d'Afrique,
de Sainte Afrique, sa mère est noire
Sa femme est blanche et sa mère est
noire et c'est pourquoi cet homme
est un pont
Un pont, à travers Gibraltar, entre
Casamance et Normandie
Entre Normandie et Casamance
Un pont entre hier et demain et, entre
Grèce et Bénin, à peine
un détroit, un Hellespont.*

*Négritude est un mot de sa trouvaille,
et de son invention aussi métissage
Nous serons tous demain nègres ou
nous ne serons pas
Nous serons tous demain blancs ou
nous ne serons pas
Nous serons jaunes, nous serons
rouges, nous serons
Ces beaux métis par l'esprit et le cœur,
délicieusement comblés
par l'arc-en-ciel*

*Nous habiterons tous, Senghor, ta
négritude
À seule fin d'habiter ta vastitude et la
nôtre
Car les chambres étroites sont comme
les fronts étroits :
L'homme et l'idée y respirent mal et s'y
déplaisent*

*L'homme et l'idée avec toi vont leur
libre chemin de langue
Leur chemin français vers tous les
hommes et toutes les idées
Leur chemin sénégalais vers tous les
hommes et toutes les idées
Car la langue après tout n'est que la
langue et l'homme est plus :
Il est le citoyen de Babel
Il est celui par qui toute langue se
délie et Babel ô Babel sa liberté !*

N.B. : Ce discours de clôture n'a pas été prononcé par l'ambassadeur Stétié qui, en raison de l'heure avancée, a préféré tirer les conclusions générales du colloque en traçant verbalement les perspectives dessinées par l'ensemble des discours des orateurs : espoirs et attentes du monde francophone, difficultés et approches nouvelles pour les résoudre et fonder une coopération moderne en vue d'une meilleure aide au développement. Seul texte retenu et lu, résumant la philosophie et l'humanisme de la francophonie, le poème dédié à Senghor, par lequel l'écrivain, Grand Prix de la Francophonie de l'Académie française en 1995, a conclu son intervention improvisée.

Les Résolutions

L'Assemblée Générale ont adopté 7 résolutions.

- estimant que la liberté de circuler est un élément fondamental du développement de la Francophonie, **renouvelle son souhait de voir cette liberté facilitée et réaffirme sa volonté de voir réaliser son projet de « visa francophone » qui permettra une circulation plus aisée et plus digne des créateurs francophones de richesses culturelles et économiques dans leur espace,**
 - estimant que l'apprentissage de la langue française n'est plus satisfaisant, **souhaite que tout soit mis en œuvre pour que les professeurs de français puissent disposer, rapidement, de nouveaux moyens afin d'être en mesure de donner aux élèves le goût de cette langue de culture,**
 - estimant que la langue française est particulièrement maltraitée dans les médias et la publicité, **demande à Alain Joyandet, secrétaire d'Etat chargé de la coopération et de la francophonie, d'accentuer fermement la lutte contre les anglicismes,**
 - estimant que les hommes politiques, artistes, journalistes, et plus largement ceux qui s'expriment à longueur de journée, en particulier à la télévision, adoptent un laisser aller coupable en ne parlant plus un français correct qui permet de les comprendre, **leur demandent de**
- prendre conscience de leur exemplarité et de se ressaisir,**
- estimant que la défense des valeurs humanistes véhiculées par le français dans l'espace francophone, et en dehors de celui-ci, est de plus en plus nécessaire, **demande à l'OIF d'être plus directive et plus audible dans ses prises de position quand ces valeurs sont remises en question,**
 - estimant que le français reste et demeure une langue de liberté, l'Alliance Francophone **réaffirme son soutien à tous ceux qui luttent pour vivre libres et dignes en Palestine, en Birmanie, à Cuba, en Chine, et plus généralement partout où les peuples sont bâillonnés,**
 - estimant que le français ne doit pas être l'apanage d'une élite, l'Alliance Francophone **souligne l'importance qu'il y a à promouvoir, par des mesures concrètes, les vecteurs populaires tels que la chanson, la poésie, le sport, la mode et tout ce qui fait « l'art de vivre francophone ».**
- Enfin l'Alliance Francophone se réjouit de constater qu'au cours des Jeux Olympiques d'hiver, à Vancouver, de notables efforts ont été faits pour que soient respectés l'usage et la pratique du français.



NUMÉRO SPÉCIAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2010

Institut International Promotion Prestige Remise du Prix du mérite au développement inte Discours de Jacques Trorial

La francophonie, aujourd'hui, en tant qu'elle rassemble les locuteurs du français, représente 200 millions d'individus, 75 millions d'entre eux, il est vrai, étant des francophones dits « partiels ». Si l'on considère la population totale des 70 pays membres de l'OIF, on peut alors évoquer alors le nombre de 870 millions de personnes !

Soulignons-le avec insistance, la francophonie est jeune : 60 % des francophones ont moins de 30 ans ; 110 millions de personnes apprennent la langue française ou font leurs études en français. De sorte qu'une projection non déraisonnable devrait conduire au triplement des locuteurs français de 200 à 700 millions d'ici à 2050.

Certes les locuteurs anglophones ont déjà atteint les 2 milliards : mais ce rappel des données de base justifie à lui seul l'optimisme qui sied à la défense d'une grande cause, celle de la 9^{ème} langue la plus parlée de la planète, de la 2^{ème} langue étrangère de l'Union européenne et de la 3^{ème} langue en usage sur internet.

Décerner à l'Alliance Francophone le mérite international pour la promotion de la langue française a de quoi nous combler tous profondément :

D'abord parce qu'il s'agit d'honorer une cause majeure, ininterrompue au fil des siècles, celle du soutien de la langue française.

Ensuite parce que cette cause, celle de notre langue, loin d'être une cause à connotation nationaliste ou chauvine, bref égoïste, est la cause de toutes les langues que la mondialisation linguistique menace de faire disparaître, en tout cas d'amenuiser. Ceci au prétexte que la technique, le commerce, la culture de masse et l'effet de mode imposeraient la généralisation de l'anglais. Enfin, autre motif évident de satisfaction, cette distinction honore la person-

nalité du Président de l'Alliance francophone, Jean Guion, et celles des présidents d'honneur Stéphane Hessel et Cheikh Modibo Diarra, qui ont succédé aux fondateurs Pierre Messmer et Maurice Druon.

« Créer c'est résister, résister c'est créer ». La phrase, est je crois, de l'Ambassadeur Stéphane Hessel : bien digne de s'appliquer à la phalange illustre que je viens de citer, elle concerne aussi tout particulièrement Jean Guion... Jean Guion que j'ai connu tout jeune homme, à la fin des années 60, déjà Gaulliste politiquement engagé et Président du mouvement des jeunes gaullistes l'UJP. À l'origine, avec ses illustres aînés, de l'Alliance francophone, Jean Guion la préside depuis vingt ans : son aptitude à réunir les esprits les plus divers, à les mobiliser pour de grandes causes, ses réseaux relationnels internationaux, ses talents de négociateur, de conseiller écouté des Chefs d'État, en Afrique, en Asie, en Europe, au Moyen-Orient, tout cela a assuré, au fil des décennies, le rayonnement de l'Alliance, présente aujourd'hui dans 99 pays sur cinq continents.

Il suffit de parcourir les derniers numéros trimestriels de la Lettre Francophone pour prendre la mesure de l'activité déployée de par le monde dans tous les secteurs, de l'attention portée aux entreprises et aux médias (avec la distribution de cartons rouges ou verts !) et pour se faire ainsi une idée du rayonnement de l'Alliance dont la force réside justement en sa continuité et en son effort d'omniprésence.

L'Alliance francophone n'est pas le seul organisme attaché à la Défense et Illustration de la langue française. Cependant, bien que disposant de moins de moyens que l'Agence de la francophonie, que l'Alliance française,

ou que le réseau des lycées français à l'étranger, ou que l'association des villes francophones, elle fait preuve d'une efficacité remarquable et mérite certes un encouragement tout particulier.

Comme je l'indiquais en ouvrant mon propos, défendre le français et les valeurs francophones est un devoir de tous les temps .

Marc Fumaroli le précise : « bien avant d'être l'objet d'une science, la langue française a été l'objet d'un discours sur son esprit et son génie ». Egrenons ainsi les œuvres d'Étienne Pasquier, Joachim du Bellay, Rivarol, ou Vaugelas.

S'il s'agit de prouver la valeur de notre langue à travers son style, alors nous trouverons Voltaire, Valéry, les linguistes Ferdinand Bruno et Albert Dauzat, Ernest Renan, et plus près de nous, Thierry de Beaucé ou Gabriel de Broglie.

Le combat rallie sous sa bannière Etienne (« Le franglais »), Georges Pompidou, Maurice Druon bien sûr, Claude Imbert, Hélène Carrière d'Encausse.

Assurer le sort de notre langue, cela exige de multiplier les exhortations motivées à vivement refuser la soumission au prétendu réalisme du tout anglo-américain, à exalter en somme l'esprit de résistance.

Croit-on que les Chinois, les Indiens, Les Japonais, les Sud-américains sont disposés à envisager pour leur part telle abdication ?

La langue est constitutive de l'identité des nations, des peuples, des empires : La Chine existerait-elle si, voici 2200 ans, l'empereur Qin Shihuangdi n'avait, depuis sa capitale Xian, imposé le « mandarin » à l'ensemble du pays ? La France serait-elle nation française sans l'édit de Villers Coterets ?

Il y a deux anglais : une langue de



NUMÉRO SPÉCIAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2010

International de la langue française.



Jacques Trorrial remet la distinction à Jean R. Guion.

haute civilisation, celle de Shakespeare et de Milton, et puis un esperanto mondial qui permet - mais au prix de quelles simplifications ! - aux non anglophones de se comprendre entre eux . Ce langage là, cette « lingua franca » il est très difficile de s'en passer : mais il n'est pas constitutif du trésor culturel de l'humanité. L'OIF, et, comme elle, l'Alliance francophone, est la seule fédération bâtie autour d'une langue qui, présente sur les cinq continents, offre une alternative à l'anglais . Face aux discours du déclin que relaient si facilement les français eux-mêmes, il nous faut mener une politique résolue, consciente du caractère universel de notre langue si bien démontré par Rivarol, et qui souligne la capacité du français à exprimer tous les aspects de la modernité : depuis 1996, la Commission générale de terminologie

et de néologie a ainsi pour mission, avec ses 18 commissions spécialisées, de trouver des équivalents français à tous les termes anglo-américains dans les domaines scientifiques, techniques, informatiques, commerciaux. Continu, un tel enrichissement est constitutif de la survie du français, de sa place dans la construction européenne : vivante, notre langue est gage d'affermissement de la présence de la France parmi les puissances économiques d'aujourd'hui. Il est grand temps d'en convaincre les français et le monde. L'anglo-américain mondialisé ne peut prévaloir contre la langue/racine de chaque peuple, constitutive au premier chef d'une identité que l'on tente de définir tout en sachant qu'un seul critère n'y suffit pas. Ainsi donc, aucune langue ne peut se sauver toute seule. Nul ne sauvera sa

langue en laissant mourir les autres. Ces richesses linguistiques, selon une belle formule de Patrick Chamoiseau, incarnent aujourd'hui le bien commun de tous. Défendre le français (et tout d'abord en France même !) contre les modes et les renoncements, c'est défendre toutes les langues . C'est défendre un patrimoine mondial, en une quête de l'Universel qui est à l'origine même de l'existence et de l'action désintéressée de l'Alliance francophone . M'appuyant sur un propos récent de l'éminent linguiste Claude Hagège, professeur émé-

rite au Collège de France, je veux m'étonner aujourd'hui du peu de cas fait de la langue française, dans le récent débat sur l'identité nationale. La promotion mondiale de notre identité nationale est mieux assurée par les dizaines de grands écrivains d'origine étrangère qui, d'Andrei Makine à François Cheng, ont choisi la patrie linguistique française que par notre si timide politique de rayonnement linguistique et culturel à l'étranger !

Espérons que le récent projet d'Institut français mettra la France au niveau de l'Allemagne et de l'institut Goethe, de l'Espagne et de l'institut Cervantes, du Portugal et de l'institut Camoens, De la Chine et de l'institut Confucius.

Pour toutes ces raisons notre Institut, dont la vocation naturelle est internationale, est heureux de vous remettre en ce jour sa plus haute distinction.



NUMÉRO SPÉCIAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2010

Prix du mérite au développement international Remerciements de Jean R. Guion.

Que dire après tant d'éloges ? Des mots sacrés et sans innocence, pour citer mon frère Richard Bohringer, de ces mots qui appellent le destin de celles et ceux qui les tracent...

Que dire... Si ce n'est que rien de ce qui est aujourd'hui n'aurait pu l'être sans vous tous qui, à un moment ou à

qui incarne l'espoir du devenir de l'Afrique et la permanence de sa modernité et de sa créativité sans limites !

Cette récompense c'est aussi et d'abord à vous tous que nous la devons, et c'est donc tout naturellement à tous nos adhérents à travers le monde que je la dédie.

leur soutien dans les moments difficiles (et il y en a eu !), sans la disponibilité désintéressée et généreuse de tous les membres du bureau, nous n'aurions pu assumer toutes nos responsabilités !

Vous êtes venus aujourd'hui d'Afrique, d'Asie, du Moyen Orient, et d'Amérique... pour partager l'honneur qui est fait à votre association, car



Jacques Trorial, Jean R. Guion, Gisèle Rutman.

un autre de notre existence, nous avez apporté votre appui ou accordé votre confiance.

Comment ne pas avoir une pensée émue pour notre Président Fondateur Pierre Messmer et notre regretté Président d'Honneur Maurice Druon ?

Aujourd'hui l'honneur de notre Alliance c'est d'avoir l'appui et la confiance d'être d'exception tels que Stéphane Hessel, l'un de nos deux Président d'Honneur, qui incarne à lui seul la conscience de notre Pays, ce qui lui reste des « Lumières » et la permanence de l'humanisme de la Résistance, et Cheick Modibo Diarra

Grâce à vous et à nos amis, répartis sur 5 continents et dans plus de 100 pays maintenant, qui avez en commun, comme l'a écrit le philosophe Albert Memmi, cette permanente volonté de semer toujours plus d'humanisme dans un monde qui en manque si cruellement...

Car c'est bien là la mission de notre association telle qu'elle a été définie par notre Président Fondateur Pierre Messmer, défendre et promouvoir les valeurs qu'incarne la Francophonie.

Sans les fondateurs de l'Alliance Francophone, présents ici ce soir, sans leur rigueur, sans la permanence de

l'Alliance Francophone est votre association !

La fête ne serait pas la fête si je n'évoquais pas et si je n'associais pas un Peuple, un Pays et un Ami qui m'ont tant appris, tant donné et auxquels je dois tant !

Vous connaissez tous mon attachement à l'Afrique et au Burkina Faso et à son Président, Blaise Compaoré, mon Ami depuis de si nombreuses d'années !

Difficile de ne pas tomber sous le charme de ces Burkinabè, hommes et femmes intègres qui ont su, bon gré mal gré, à force de courage et d'audace, conjuguer au mode politique



NUMÉRO SPÉCIAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2010

nal de la langue française.

le réalisme et l'intégrité. Ces burkinabè qui ont su inventer, avec Blaise Compaoré, une nouvelle forme de résistance aux archaïsmes occidentaux pour survivre humainement, culturellement et économiquement.

Ces burkinabè qui, avec tous les africains francophones, représentent, n'en déplaisent aux irréalistes grincheux et identitaires, l'avenir de notre langue et des valeurs qu'elle incarne.

Jaurès disait que la Patrie était le bien de ceux qui n'avaient rien... Alors je crois que nous sommes riches, très riches à l'Alliance Francophone, car nous avons à la fois celle de notre naissance et celles de toutes les nations qui nous composent.

Tous composent la grande Famille de l'Alliance Francophone. Car il s'agit bien d'une famille, diverse et multiple dans ses engagements idéologiques, politiques ou religieux, mais toujours unie dès lors qu'il s'agit de défendre les valeurs qui nous sont communes, dès lors qu'il s'agit de défendre une certaine idée de la Francophonie et de mener le seul combat qui vaille ; le combat pour l'Homme !

Une famille au complet, ou presque, dont les parents sont ici ce soir, n'est-ce pas Chers Jacqueline Danno, Leïla Hawari et Jean Bertho ! Une famille avec ses joies et ses peines. Je ne peux m'empêcher d'avoir une affectueuse pensée pour ceux qui ont eu le si mauvais goût de nous quitter trop tôt. Ils nous manquent... Et aujourd'hui plus encore !

Cet hommage que vous nous rendez aujourd'hui Madame la Présidente de l'IIPP nous encouragera à la poursuivre dans le même esprit, parfois politiquement incorrect car notre indépendance nous le permet, mais avec toujours la même rigueur, le même souci de justice et de liberté et le même sens de l'honneur.



Nous sommes quelque part des Révolutionnaires, dans le sens où l'entendait MALRAUX, car notre combat vise d'abord l'humiliation sous toutes les insidieuses formes qu'elle revêt et vous le savez, elles sont nombreuses, ici et là-bas !

Nous sommes d'abord, comme Maître Vergès le rappelait dans son superbe Dictionnaire Amoureux de la Justice, essentiellement soucieux de la dignité de l'Homme !

Révolutionnaires au nom des valeurs de la Francophonie, mais aussi, à l'image de nos Présidents d'Honneur, Résistants aux noms des mêmes valeurs et pour contrer tout ce qui malmène notre belle Langue et les valeurs qu'elle induit. En évoquant la Résistance, permettez-moi, Madame La Présidente, de

m'inspirer du si beau texte de Maurice Druon co-rédacteur du Chant des Partisans, pour rappeler qu'il y a encore des femmes et des hommes qu'on enchaîne en Chine, en Palestine, au Tibet, en Irak et ailleurs... Et que ce ne sont pas les bruits (au demeurant fort discrets) des vols de quelques Airbus A380 qui doivent nous empêcher d'entendre leurs cris sourds !!!

Comme Gandhi notre travail ne s'achèvera que le jour où nous parviendrons à convaincre la famille humaine que chaque homme ou chaque femme, qu'importe la faiblesse de son corps, est le gardien du respect de soi et de sa liberté, et que cette défense prévaut même si le monde s'oppose à l'individu qui résiste !



NUMÉRO SPÉCIAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2010



Nos 20 ans célébrés en chansons par Yasmina Issola



Thomas Laurie, Stéphane Hessel, Jean Guion



Marie-Dominique Blohorn, Jean Guion, SAR Carmen Ulloa y Suelve



Jean Guion, Leïla Hawari, Michel Grégoire



Jean Guion et Paulette Decraene



Don Baldomero Rodiles et Madame en compagnie de Jean Guion et de Monique Inwards



Jean Guion, Théo Phan



Michel Granger, Patrick Jaquin, Béatrice Comte

**Lettre
franco
phone**

3^e trimestre 2010

Lettre d'information trimestrielle de l'Alliance Francophone,

Directeur de la publication : Jean R. Guion
Directeur de la rédaction : Jean Miot
Rédacteur en chef : Patrick Jaquin
ont participé : Jean Bertho, Béatrice Comte
Photos : Erwan Toullic
Illustrations originales : Michel Granger

ALLIANCE FRANCOPHONE,
Association déclarée loi 1901,
24/26, avenue Perrichont 75016 Paris
Téléphone : +33 (0)1 42 30 78 00
Télécopie : +33 (0)1 42 30 78 10
Courriel : alliancefranco@aol.com
Site internet : www.alliance-francophone.org
Imprimé en France